

**Contrat Local de Santé
Poitiers (2013 – 2016)**

Version Janvier 2017

Mise à jour des fiches actions

Politique de santé publique :

- Fiche n°1 : Animation du Contrat Local de Santé.

Lutter contre l'habitat défavorable à la santé

- **Fiche n°2** : Décliner les actions du PDLHI sur le territoire de Poitiers

Promouvoir la santé liée à la vie affective et sexuelle

- **Fiche n°3** : Sexplorateurs, sexploratrices : parcours d'informations au cœur de la sexualité.

Améliorer l'état de santé des habitants par la pratique de l'activité physique, la nutrition et prévenir les maladies chroniques

- **Fiche n°4** : Accès à l'alimentation des publics précaires.
- **Fiche n°5** : Actions éducatives de promotion de la santé dans les restaurants sociaux et solidaires de Poitiers.
- **Fiche n°6** : Prévention, dépistage et prise en charge de l'obésité des publics en difficulté.
- **Fiche n°8** : Intégration des activités proposées par la maison de la santé publique du CHU de Poitiers avec les autres actions de prévention portées par les partenaires sur le

Promouvoir la santé dans les quartiers prioritaires

- **Fiche n°10** : Une démarche participative et partenariale autour de la prévention.
- **Fiche n°29** : Prévention bucco-dentaire à Poitiers

Promouvoir l'accès aux droits et aux soins

- **Fiche n°7** : Observatoire partagé de la présence des professionnels de santé sur le territoire de Poitiers : Création d'un comité d'échanges et de concertation en vue d'obtenir un observatoire partagé de la démographie des professionnels de santé sur le territoire (offre de soins de premier recours).
- **Fiche n°9** : Information et accompagnement pour l'accès aux droits et à la santé.

Prévenir les addictions

- **Fiche n°11** : Prévenir les conduites addictives et à risques chez les jeunes par les Centres de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA).
- **Fiche n°12** : Soutenir le développement de programmes de promotion de la santé répondant à des besoins populationnels et territoriaux définis :
 - santé scolaire (primaires, collèges, lycées), milieu universitaire- étudiants
 - extra scolaire (dispositifs d'insertion) – et milieu festif.
- **Fiche n°13** : Actions santé pour les jeunes de 16 à 25 ans.
- **Fiche n°14** : Réduction des risques en milieux festifs : Collectif Ekinox et dispositif Funambule

Prévenir les situations à risques et proposer un accompagnement

- **Fiche n°16 / 17** : Réalisation de sessions de sensibilisation au repérage de la souffrance psychique à destination des professionnels et des bénévoles intervenants auprès des publics prioritaires
- **Fiche n°18** : Améliorer la prise en charge des victimes et auteurs dans le processus des violences conjugales
- **Fiche n°20** : Risque développemental et intégration en collectivité des enfants de 0 à 3 ans
- **Fiche n°24** : Collectif santé loisirs

Conseil Local en Santé Mentale : définir des politiques locales et des actions permettant l'amélioration de la santé mentale de la population

- **Fiche n°19** : Aide à l'insertion ou la réinsertion par le logement dans le quartier ou la Ville pour les patients hospitalisés.
- **Fiche n°25** : Animation du Conseil Local de Santé Mentale
- **Fiche n°26** : Information et communication à visée de destigmatisation sur les questions de santé mentale
- **Fiche n°27** : Amélioration de la qualité et la continuité des parcours de vie et de santé des personnes atteintes de troubles psychiques et psychiatriques
- **Fiche n°28** : Création d'une cellule locale d'aide à la résolution des situations psychosociales complexes

Lutter contre l'isolement

- **Fiche n°21** : Transport accompagné
- **Fiche n°22** : Cohabitation intergénérationnelle
- **Fiche n°23** : Coopération Infra départementale MONALISA

FICHE ACTION n° 1

Axe d'intervention :	Politique de santé publique
Thématique :	Animation du Contrat Local de Santé

Nom de l'action	Animation du Contrat Local de Santé
Nom du porteur	Pôle Santé du CCAS de Poitiers
Priorité(s)	Favoriser la réduction des inégalités de santé sur le territoire de Poitiers en développant une politique de santé organisée, cohérente et priorisée en fonction des besoins identifiés de la population
Objectif(s)	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer la politique de santé mise en œuvre au niveau local, dans le respect des objectifs du Projet Régional de Santé et de l'adhésion à la charte ville active du PNNS • Définir des axes d'amélioration de la politique de santé publique sur les domaines d'interventions prioritaires qui ont été retenus par les élus (les risques sanitaires et la santé mentale) • Soutenir des dynamiques locales de santé sur le territoire de Poitiers en tenant compte de ses spécificités et en favorisant une prise en compte globale de la politique régionale de Santé • Développer des conditions environnementales et sociales favorables à l'état de santé des populations • Promouvoir et garantir le respect des droits des usagers du système de santé • Poursuivre la consolidation du partenariat local sur les questions de la santé. • Coordonner les actions de santé sur le territoire de Poitiers
Public	<ul style="list-style-type: none"> • les habitants de la commune de Poitiers dont les quartiers prioritaires • les acteurs en santé (professionnels de santé, médico-sociaux, établissements, associations...)
Contexte	<p>Les contrats locaux de santé sont un nouvel outil issu de la loi du 21 Juillet 2009 Hôpital, Patients, Santé, Territoires (HPST).</p> <p>Article L.1434-17 CSP :</p> <p>« La mise en œuvre du projet régional de santé peut faire l'objet de contrats locaux de santé conclus par l'agence, notamment avec les collectivités territoriales et leurs groupements, portant sur la promotion de la santé, la prévention, les politiques de soins et l'accompagnement médico-social »</p>
Description de l'action et objectif opérationnel	<p>Le Pôle Santé du CCAS de Poitiers regroupe un dispositif de prévention santé global sur la ville de Poitiers et l'Atelier Santé Ville qui intervient sur quatre quartiers dits prioritaires : Bellejouanne, Trois Cités, Bel Air, Les Couronneries.</p> <p>La responsable du Pôle Santé du CCAS de Poitiers et coordinatrice de l'Atelier Santé Ville est la personne référente du CLS et centralise ainsi toutes les données avec son équipe.</p> <p>Cette personne coordonne un comité technique composé de techniciens représentant les structures signataires du CLS.</p>

Description de l'action et objectif opérationnel	<p>Ses missions consistent à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Animer les séances du comité de pilotage et du comité technique • Coordonner le comité technique/l'équipe projet • Solliciter le comité technique pour toutes orientations et décisions nécessaires entre les séances du comité de pilotage • Préparer l'organisation matérielle des séances de chaque instance (invitations, ordres du jour, supports de présentation...) en lien avec son équipe pour le comité technique et en lien avec son équipe et le comité technique pour le comité pilotage • Assurer le secrétariat des différents comités • Coordonner et/ou s'assurer de la mise en place des actions sur le territoire en lien avec les partenaires qui en sont chargées • Porter et assurer le pilotage de certaines actions • Animer, si besoin, des groupes de travail sur des thématiques spécifiques • Réaliser en lien avec son équipe, une mise à jour de l'état des lieux santé de la ville de Poitiers en vue d'approfondir la connaissance et poursuivre l'identification des besoins spécifiques des habitants de Poitiers • Préparer avec son équipe et le comité technique le bilan annuel des actions réalisées sur le territoire au titre du CLS. • Réaliser en lien avec son équipe et le comité technique l'évaluation du CLS • Proposer au comité de pilotage en lien avec son équipe et le comité technique, une programmation annuelle des actions du CLS en fonction des priorités identifiées • Assurer la communication du dispositif du CLS
Rôle de l'Atelier santé Ville	<p>L'ASV aura pour mission de co-animer le CLS</p>
Calendrier prévisionnel	<ul style="list-style-type: none"> • Premières démarches du CLS ont été engagées en Juin 2011. • La lettre de cadrage a été signée le 9 mai 2012 • La signature du contrat est prévue au cours du deuxième semestre 2013. • La fiche action prend effet à la date de signature du contrat et pour une durée correspondant à la période de validité du PRS Poitou-Charentes (5 ans) publiée le 15 décembre 2011.
Partenaires	<p>Les membres des différentes instances du CLS Tout acteur oeuvrant à la réduction des inégalités de santé, etc...</p>
Financements	<ul style="list-style-type: none"> • Agence Régionale de Santé (15 000 euros par année à compter de la signature du CLS et jusqu'à la fin de sa période de validité), • CCAS • Ville • ACSE (poste d'animatrice ASV)
Eléments d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de réunions des instances du CLS, • nombre de rencontres avec les partenaires du territoire, • nombre d'actions réalisées sur le nombre prévues par la programmation annuelle validée en comité de pilotage • Moyens de suivi : tableau de suivi

FICHE ACTION n°2

Axe d'intervention :	Risques sanitaires
Thématique :	Logement / habitat défavorable à la santé
Nom de l'action	Décliner les actions du PDLHI sur le territoire de Poitiers
Nom du porteur	Ville de Poitiers Direction Hygiène publique- Qualité environnementale-
Priorité(s)	Lutter contre l'habitat insalubre Lutter contre l'habitat défavorable à la santé sur le territoire de Poitiers
Objectif(s)	Repérer les logements défavorables à la santé Agir sur les expositions aux risques sanitaires liés à l'habitat
Public	Tout public: les citoyens, les propriétaires, les particuliers, les professionnels...
Contexte	2009 : création du Groupe de travail « habitat indigne » à l'initiative du Préfet de la Vienne et du Député-Maire 2012 : mise en place du Pôle Départemental de Lutte contre l'Habitat Indigne (PDLHI) visant à coordonner les actions entre les différents acteurs et faciliter la mise en place des procédures La direction Hygiène publique-qualité environnementale dans le cadre de leurs missions participe aux réunions de travail et à la réunion de restitution plénière, à l'élaboration d'actions et à leur déclinaison sur le territoire.
Description de l'action et objectif opérationnel	Favoriser le repérage des logements défavorables à la santé: <ul style="list-style-type: none"> • Cibler les partenaires sur le territoire de Poitiers en lien avec les professionnels du Pôle accompagnement santé (CCAS de Poitiers) pour organiser des temps de sensibilisation/information des professionnels de proximité sur la question de l'habitat défavorable à la santé et des procédures mais également Poursuivre la déclinaison des actions déjà en cours : Centraliser les signalements de logement dégradé via la boîte générique de l'ARS Repérer les logements susceptibles d'exposer des mineurs aux peintures au plomb <ul style="list-style-type: none"> • diagnostic, dépistage dans le cadre de la procédure établie entre les différents acteurs • Mettre en œuvre et suivre les procédures administratives sur la base du Code de Santé Publique et du Règlement Sanitaire Départemental Garder l'historique du logement

Calendrier prévisionnel	Travail partenarial en continu
Partenaires	Partenaires du Pôle Départemental de Lutte contre l'Habitat Indigne (PDLHI) Et tout autre partenaire qui peuvent être sensibilisés/ informés
Financements	Contribution de chaque institution, association pour le financement du temps de travail des agents Ville (pour le financement des travaux d'office dans le cadre des procédures du Code de la Santé Publique puis un recouvrement est effectué)
Eléments d'évaluation	Nombre de logements ayant fait l'objet d'une procédure lié au Règlement Sanitaire Départemental Nombre de logements ayant fait l'objet d'une procédure lié au Code de la Santé Publique Nombre de mesure d'urgence « plomb » par an Nombre d'opérations de sensibilisation Nombre de professionnels sensibilisés

FICHE ACTION n° 3

Axe d'intervention :	Risques Sanitaires
Thématique :	Education à la sexualité et prévention des conduites sexuelles à risques.

Nom de l'action	Sexplorateurs, Sexploratrices : parcours d'informations au cœur de la sexualité
Nom du porteur	CCAS. Pôle santé Coordination ASV
Priorité(s)	Promouvoir l'éducation à la sexualité et prévenir les conduites sexuelles à risque chez les jeunes en âge de procréer
Objectif(s)	<p>Promouvoir l'éducation à la sexualité :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Informer sur la sexualité • Transmettre des valeurs, des recommandations • Favoriser l'expression et la discussion autour des sentiments amoureux, des pratiques sexuelles et du respect mutuel <p>Développer la prise en charge dans un parcours de soin :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Connaître et identifier les structures adaptées pour une éventuelle prise en charge • Favoriser l'accès à la prévention des IST, VIH, SIDA. • Promouvoir l'accès au dépistage. • Faciliter l'accès anonyme et gratuit des mineurs à la contraception d'urgence et aux moyens de contraception adaptés. • Prévenir les grossesses non désirées. • Favoriser l'accès à une prise en charge adaptée lors des grossesses précoces.
Public	Jeunes scolarisés : collèges, lycées et autres structures Jeunes adultes inscrits dans une démarche d'insertion socioprofessionnelle
Contexte	<p>Concernant les IST, ces dix dernières années ont été marquées par la résurgence de la syphilis et par une augmentation des IST en population générale. Les différentes enquêtes montrent que les IST sont le plus souvent diagnostiquées à un stade symptomatique.</p> <p>L'infection au VIH en Poitou-Charentes est une réalité toujours présente mais concerne un nombre restreint de personnes : 82 découvertes de séropositivité au VIH et 10 cas de SIDA diagnostiqués en 2008.</p> <p>L'une des recommandations du Plan national de lutte contre le sida est de développer le dépistage en population générale parallèlement au maintien et renforcement du dépistage auprès des populations à risque. (Source Plan National de lutte contre le SIDA. 2010-2014).</p> <p>En Poitou-Charentes en 2010, 3,4 % des 15-75 ans ont eu une IST au cours des 5 dernières années.</p> <p>Parmi les 15-25 ans en Poitou-Charentes en 2010, la proportion de personnes n'ayant jamais fait de test de dépistage est de 54,1 % sachant que l'âge médian du premier rapport sexuel se situe à 16 ans.</p> <p>En Poitou-Charentes, les taux de recours à l'IVG sont de 11,7 pour 1000</p>

	<p>femmes de 15 à 49 ans et 9,6 pour 1000 femmes mineures (Source DREES juin 2012).</p> <p>En 2009, 429 jeunes filles ont connu une grossesse précoce (en augmentation de 18 % depuis 2005).</p> <p>En 2009-2010, les infirmières scolaires ont délivré 466 « pilules du lendemain ». (source Conseil Régional)</p> <p>Plusieurs évolutions ont pu être établies entre 2000 et 2010 en région Poitou-Charentes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'utilisation du préservatif masculin lors du premier rapport sexuel s'est accrue chez les 15-29 ans (passant de 81,2 % à 92 %). En revanche, lors du premier rapport sexuel, 8,4 % des 15-29 ans n'ont utilisé aucun moyen de contraception. • Le recours à la contraception d'urgence a augmenté chez les moins de 55 ans (passant de 5 % à 15 %). De plus, les 15-25 ans sont plus d'un tiers à avoir utilisé la contraception d'urgence. (source baromètre santé Poitou-Charentes 2010) <p>C'est dans ce contexte et en s'inspirant de l'action « chasse au Dasi » menée à Châtelleraut, que l'action « sexplorateurs, sexploratrices : parcours d'informations au cœur de la sexualité » a été réalisée en 2012, portée par Cap Sud et coordonné par l'ASV et le Pôle santé du CCAS de Poitiers.</p>
<p>Description de l'action et objectif opérationnel</p>	<p>L'action « sexplorateurs, sexploratrices : parcours d'informations au cœur de la sexualité » est un rallye se déroulant dans la ville de Poitiers afin que les jeunes repèrent et identifient les lieux ressources, intervenant dans le domaine de l'information, du soin, de la prévention liée à la sexualité.</p> <p>Le parcours, ainsi que le thème de chaque étape sont travaillés en amont avec l'ensemble des partenaires afin d'obtenir une complémentarité des différentes interventions.</p> <p>Les jeunes qui participent à l'action sont inscrits via leur établissement scolaire (collège, lycée) ou structures dont ils relèvent (MLI, centres socio culturels).</p> <p>Des groupes de 4-5 jeunes et leur(s) accompagnateur(s) se déplacent de façon autonome sur les lieux étapes grâce aux transports en commun.</p> <p>Pour cela, un travail en partenariat a été créé avec VITALIS. Les groupes de jeunes s'orientent et se rendent sur les lieux d'accueil avec un parcours prédéfini de 3 ou 4 étapes permettant d'aborder un maximum de thèmes liés à la sexualité.</p> <p>A chaque étape, un ou des bénévoles et/ou professionnels accueillent les groupes de jeunes pour répondre à leurs questions, leur apporter de l'information et les sensibiliser.</p> <p>Au départ du rallye, un livret d'information travaillé en amont avec les partenaires est transmis à chaque jeune ainsi que du matériel de prévention : préservatifs féminins et masculins, plaquettes d'informations...Sont répertoriés dans le livret tous les lieux ressources, leurs missions et leurs coordonnées.</p> <p>L'ensemble des groupes se retrouve en fin de journée afin de faire un bilan.</p>

Rôle de l'Atelier de Santé Ville	<p>L'ASV et le Pôle Santé ont coordonné cette action en 2012. L'action était portée par CAP SUD (Centre d'animation de Bellejouanne). L'action a été ouverte à divers établissements : collèges et lycées de Poitiers</p> <p><u>Perspective</u> : Un renouvellement d'action serait prévu pour 2014. Le Pôle Santé serait porteur, l'ASV serait dans la coordination en lien avec les différents partenaires notamment les maisons de quartier des territoires CUCS.</p>
Calendrier prévisionnel	<p>Décembre 2014 et Décembre 2015</p>
Partenaires	<p>CDAG/CIDDIST, AIDES 86, Réseau Prévention Sida 86, Médecine préventive et de Promotion de la Santé de Poitiers, CIDFF, Centre de planification et d'éducation familiale, Mouvement français pour le planning familial, Relais Georges Charbonnier, l'IREPS, l'AFCCC Poitou-Charentes, Conseil régional, Conseil Départemental, Education Nationale, MLI, CRIJ, EKINOX, CCJ, etc...</p>
Financements	<p>Conseil Régional, CCAS de Poitiers, Conseil Départemental, VITALIS, Harmonie Mutuelle, Ville de Poitiers</p>
Eléments d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de réunions de préparation avec l'ensemble des partenaires • Nombre de jeunes ayant participé • Nombre de supports d'information distribués • Nombre d'outils de prévention distribués • Nombre de partenaires, qualité du partenariat, nombre de structures d'accueil • Questionnaire de satisfaction à destination des jeunes et des accompagnateurs

FICHE ACTION n° 4

Axe d'intervention :	Risques sanitaires
Thématique :	Alimentation : réseau des épiceries solidaires et ateliers cuisine
Nom de l'action	Accès à l'alimentation des publics précaires
Nom du porteur	Comité des Alternatives Poitevines pour l'Emploi et l'Entraide (CAPEE)
Priorité(s)	Favoriser l'accès à l'alimentation pour les personnes les plus précaires
Objectif(s)	Maintenir et développer l'accès à l'alimentation pour un public précaire Lutter contre les inégalités sociales de santé par le biais de l'accès à une alimentation équilibrée et en favorisant les liens sociaux.
Public	Personnes en situation de précarité (jeunes adultes en difficulté, adultes en insertion sociale ou situations professionnelles particulières, personnes en situation de handicap, personnes isolées, personnes rencontrant des difficultés sociales)
Contexte	Existence d'un réseau des épiceries solidaires sur la ville de Poitiers animé par le CAPEE depuis 2009. Accroissement régulier du nombre de publics relevant des différents dispositifs d'aide alimentaire.
Description de l'action et objectif opérationnel	Coordonner la mise en place d'une série d'animations et d'ateliers cuisines sur l'ensemble des épiceries sociales et solidaires. Réaliser des temps d'ateliers collectifs sur les questions du comportement à la consommation. Favoriser la diversification de l'offre de produits de qualité dans les épiceries solidaires notamment en circuit court. Sensibiliser et former les bénéficiaires et bénévoles des épiceries sur le thème de la production de fruits et légumes à partir de jardins existants. Sensibiliser les publics sur l'accès à la santé. Participer à des événementiels liés à l'alimentation.
Rôle de l'Atelier de Santé Ville	L'ASV en 2012, s'est appuyé sur le CAPEE pour mettre en place des actions d'information et de prévention autour d'ateliers spécifiques (Octobre rose : dépistage du cancer du sein, Information accès aux droits à la santé...) tout en s'appuyant sur la spécificité des groupes et la volonté des participants des 4 quartiers CUCS. <u>Perspective :</u> <ul style="list-style-type: none"> • En 2013, l'ASV renouvelle le projet d'octobre rose qui est porté par DocVie, sur l'animation de la journée : fabrication de décoration et d'aliments, animation. Les ateliers permettent à l'ASV de travailler en proximité avec la population et d'envisager d'autres interventions. • Action accès aux droits à la santé • campagne nationale de vaccination auprès des acteurs locaux • Les actions concernent les quartiers prioritaires
Calendrier prévisionnel	Actions sur l'ensemble de l'année 2013.

Partenaires	Epiceries solidaires de Poitiers (Le panier sympa, Pom cassis, Go Elan, Trait d'Union, les quatre saisons), têtes de réseau de l'aide alimentaire, organismes prescripteurs orientant les publics. Ville de Poitiers, CCAS,
Financements	Ville de Poitiers, Grand Poitiers, Conseil Départemental, Conseil Régional, ARS, Etat
Eléments d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre et type d'ateliers • Nombre d'événementiels sur l'équilibre alimentaire • Nombre et type d'outils pédagogiques diffusés • Nombre de personnes relais sensibilisées • Nombre de consommateurs/ bénéficiaires touchés • Evolution de la typologie des paniers de consommateurs • Nombre et type de fournisseurs • Nombre de projet de jardins solidaires

FICHE ACTION n°5

Axe d'intervention :	Risques sanitaires
Thématique :	Alimentation
Nom de l'action	Actions éducatives de promotion de la santé dans les restaurants sociaux et solidaires de Poitiers
Nom du porteur	CAPEE
Priorité(s)	<p>Développer, chez les personnes en situation de précarité, l'envie d'être acteur de santé par l'acquisition de comportements nutritionnels adaptés</p> <p>Accompagner les personnes en situation de précarité pour concilier alimentation équilibrée et petit budget</p> <p>Réduire les inégalités sociales de santé dans le domaine nutritionnel</p>
Objectif(s)	<p>Favoriser une bonne santé physique et psychique auprès des usagers des trois restaurants sociaux et solidaires par l'appropriation des savoirs en cuisine, une sensibilisation sur la nutrition et l'activité physique</p> <p>Tendre vers une amélioration des habitudes alimentaires</p>
Public	Les personnes accueillies au sein des restaurants sociaux et solidaires de Poitiers : tout public et en priorité le public à faible revenu ou sans ressource
Contexte	<p>Les restaurants sociaux et solidaires ont pour objectif d'accueillir tout public et en priorité un public à faible revenu ou sans ressource, en lui offrant un repas complet et équilibré à un tarif adapté au revenu, de lutter contre l'isolement et l'exclusion en favorisant les échanges et de permettre l'insertion sociale et/ou professionnelle des personnes en recherche d'emploi.</p> <p>Les personnes soumises à une précarité sociale et financière cumulent de nombreuses difficultés. La notion de santé à long terme devient alors abstraite, reléguant souvent l'alimentation et l'activité physique derrière d'autres préoccupations immédiates plus importantes comme le logement ou l'emploi. La précarité entraîne une modification des pratiques alimentaires quotidiennes (Enquête alimentaire INSEE 1991), avec de possibles conséquences sur l'état de santé comme l'hypertension, l'obésité ou les risques cardio-vasculaires (Etude Abena, 2011-2012).</p> <p>Les personnes fréquentant les restaurants déclarent ne pas toujours manger à leur faim et souvent ne faire que deux repas par jour en occultant le repas du soir, d'autres de ne pas consommer certains aliments souhaités en raison de leurs coûts (informations recueillies durant des entretiens informels avec le public du restaurant du Toit du Monde, 2014)</p>
Description de l'action et objectif opérationnel	<p>Les actions de prévention et de promotion de la santé qui sont envisagées relèvent de deux axes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une alimentation équilibrée répondant au PNNS - Une sensibilisation à la pratique d'activité physique. <p><u>1.Actions autour de la nutrition :</u></p>

	<p>Proposer un repas complet et équilibré, en tenant compte des conseils nutritionnels issus du PNNS et en favorisant des achats de produits en circuits courts. Augmenter la consommation de fruits et légumes : en lien avec les jardins associatifs de l'Eveil. Les restaurants utilisent les légumes issus de leur production.</p> <p>Mettre en place des ateliers cuisines au sein des restaurants sociaux et solidaires (une fois par mois à tour de rôle) afin d'acquérir des savoirs faire culinaires adaptés aux situations socio-économiques des personnes, de sensibiliser les personnes sur l'intérêt nutritionnel des aliments, considérer l'alimentation dans toutes ses dimensions (nutritionnelle, conviviale, sensorielle, culturelle, gastronomique et technique culinaire)</p> <p>Organiser la vente de légumes issus des jardins associatifs de l'Eveil et soupes à emporter à bas prix pour les personnes fréquentant les restaurants afin de favoriser l'accès à une alimentation plus équilibrée</p> <p>Organiser des sorties pédagogiques : visites de jardins, découvertes de légumes...</p> <p>Réaliser une exposition sur l'équilibre alimentaire qui sera utilisée par la suite comme vecteur d'information dans l'ensemble des restaurants sociaux et solidaires</p> <p>Favoriser l'accueil, l'écoute et le lien social par la présence d'un accueillant au sein de chaque restaurant.</p> <p>Organiser des actions de prévention et de promotion de la santé en lien avec des événements nationaux et locaux (semaine du goût, Octobre rose...) et des autres thématiques santé</p> <p><u>2. Actions favorisant la pratique d'une activité physique :</u></p> <p>Favoriser la mise en place de sorties sportives collectives (marche, parcours santé, temps de sensibilisation autour de l'activité physique...)</p> <p>Mise en place d'un partenariat avec la mutualité française et le centre départemental olympique sportif sur des temps de sensibilisation autour de l'activité physique/santé</p> <p><u>3. Coordination d'un projet commun</u> aux trois restaurants sociaux et solidaires sur la thématique nutrition/activité physique</p>
<p>Calendrier prévisionnel</p>	<p>Chaque année</p>
<p>Partenaires</p>	<p>Développement des partenariats socio-sanitaires autour de la question santé / précarité, IREPS, ASV, CPAM.</p>

Financements	ARS, CUCS, Agence de service et de paiement (Ex CNASEA) pour Toit du Monde
Eléments d'évaluation	Nombre de repas servis Nombre d'actions de prévention et d'information santé Nombre de personnes sensibilisées lors des actions Nombre d'ateliers cuisine/nombre de participants

FICHE ACTION n° 6

Axe d'intervention:	Risques sanitaires
Thématique :	Alimentation
Nom de l'action	Prévention, dépistage et prise en charge de l'obésité des publics en difficulté.
Nom du porteur	CHU de Poitiers (Centre Régional Spécialisé Obésité Sévère)
Priorité(s)	Lutter contre l'obésité, le diabète et les maladies du métabolisme
Objectif(s)	<ul style="list-style-type: none"> • Dépister l'obésité • Dépister les complications somatiques, psychologiques et sociales de l'obésité • Evaluer le comportement alimentaire • Evaluer la dépense énergétique • Proposer une prise en charge pluridisciplinaire et appropriée de l'obésité pour chaque individu concerné
Public	Adultes obèses en situation de fragilité économique et sociale sur la ville de Poitiers.
Contexte	<p>En 2012, l'obésité touche 15 % de la population adulte. Dans le cadre du plan Obésité 2010-2013, 37 centres spécialisés dans la prise en charge de l'obésité sévère ont été identifiés en France, dont le CHU de Poitiers.</p> <p>D'après l'enquête OBEPI 2012, la prévalence de l'obésité est inversement proportionnelle aux revenus du foyer et continue d'augmenter chez les publics précaires.</p> <p>Par exemple, pour les foyers percevant moins de 900 euros par mois, la prévalence de l'obésité en 2012 était de 25,6 %.</p> <p>La ville de Poitiers abrite des zones urbaines défavorisées sur lesquelles une action en la matière doit être conduite.</p>
Description de l'action et objectif opérationnel	<ul style="list-style-type: none"> • Diffuser l'offre de soins et le parcours de soins existants sur Poitiers auprès de la population et des professionnels de santé de Poitiers ainsi que des partenaires associatifs. • Elaborer un livret diététique présentant des menus équilibrés pour les personnes faisant appel aux épiceries sociales.
Rôle de l'Atelier de Santé Ville	<p>Ce projet devra être mis en place en lien avec le Pôle Santé et l'ASV.</p> <p><u>Perspective</u> : l'ASV continuera de participer aux comités techniques de l'action « Comment mange t'on aux Couronneries » avec pour objectif la valorisation des participations des habitants au travers d'un document.</p>
Calendrier prévisionnel	2013-2014
Partenaires	Soins de suites et réadaptation « Le logis des Francs » à Cherveux (79) Réseaux de santé Centre Régional du Sommeil du CHU de Poitiers CECAT, du CHHL Faculté de médecine, Université de Poitiers

	Professionnels de santé libéraux Epiceries sociales Associations
Financements	A définir
Eléments d'évaluation	Nombre d'ateliers mis en place File active du public ciblé Nombre d'habitants de Poitiers vus dans le centre

FICHE ACTION n° 8

Axe d'intervention :	Risques sanitaires
Thématique :	Accès à la prévention et aux soins
Nom de l'action	Intégration des activités proposées par la maison de la santé publique du CHU de Poitiers avec les autres actions de prévention portées par les partenaires sur le territoire de la Vienne
Nom du porteur	CHU de Poitiers
Priorité(s)	<ol style="list-style-type: none"> 1. Lutte contre l'habitat défavorable à la santé 2. Lutte contre les maladies du métabolisme et la malnutrition 3. Lutte contre les conduites addictives 4. Lutte contre les violences conjugales 5. Développer la prévention par la vaccination 6. Développer l'information sur la sexualité 7. Développer l'accès aux droits pour la santé 8. Améliorer la qualité de vie des personnes handicapées 9. Améliorer la qualité de vie des personnes atteintes de maladies chroniques 10. Promouvoir la prévention autour de la périnatalité
Objectif(s)	Instaurer un lieu de concertation et d'échanges pour établir une programmation des actions de la maison de santé publique.
Public	<p>Tout public venant de Poitiers :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Patients obèses • Adolescents consommant du cannabis et leurs parents • Victimes de violences conjugales • Voyageurs • Toutes personnes en âge d'avoir une activité sexuelle • Personnes en situation précaire • Personnes handicapées et leurs familles • Personnes atteintes de maladies chroniques et leurs familles • Parents de jeunes enfants
Contexte	<p>L'amélioration de la santé passe par la prise en compte de tous les déterminants de la santé (mode de vie, facteurs sociaux et communautaires, conditions de vie et de travail, conditions socio-économiques, culturelles et environnementales).</p> <p>Cette prise en compte revêt plusieurs formes: information, écoute, éducation, accompagnement et orientation au quotidien.</p> <p>L'hôpital est par définition centré sur la maladie et les soins. Il est admis que l'amélioration de la qualité de la prise en charge des patients et/ou de leurs familles et donc de leur santé passe par le développement de l'implication des patients et/ou de leurs familles dans leur prise en charge.</p> <p>Si toutes les activités menées à l'hôpital visent à améliorer la santé, toutes ne sont pas des activités qui favorisent cette implication et renforcent les capacités du patient à agir sur les déterminants de sa santé (concept « d'empowerment »)</p> <p>Au CHU de Poitiers, les activités de santé publique sont réalisées essentiellement dans le cadre d'initiatives localisées à certains pôles ou espaces du CHU de Poitiers, mais elles ne sont pas toujours visibles par</p>

	<p>l'ensemble de professionnels et des patients ou sont très ciblées sur un des déterminants de la santé.</p> <p>Il a donc été décidé de les centraliser dans un lieu unique ouvert à la fois vers la ville et le territoire de Poitiers, de la Vienne et vers le CHU baptisé la « maison de la santé publique ».</p>
Description de l'action et objectif opérationnel	L'action conduite dans la présente fiche vise à coordonner les actions de prévention et d'éducation à la santé conduites sur le territoire de la ville de Poitiers par de multiples acteurs, afin de favoriser les complémentarités, les partenariats
Calendrier prévisionnel	<p>2013 :</p> <p>Programmation des actions conduites au sein de la Maison de la Santé à venir</p> <p>2014 :</p> <p>Programmation des actions conduites au sein de la Maison de la Santé à venir.</p>
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> • ARS • CPAM/CES • Professionnels libéraux • Associations de patients • Université de Poitiers • Ville de Poitiers – Centre communal d'action sociale (CCAS) • Réseaux de santé • Protection maternelle et infantile (PMI) • Centres de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA) – Centre Hospitalier Henri Laborit • Centre d'Information, de Dépistage et de Diagnostic des Infections Sexuellement Transmissibles (CIDDIST), • IREPS,...
Financements	A définir
Eléments d'évaluation	<p>Nombre d'ateliers mis en place</p> <p>File active par atelier ou consultation/vaccination</p> <p>Proportion de personnes informées résidant sur le territoire de Poitiers</p>

FICHE ACTION n°10

Axe d'intervention :	Risques sanitaires
Thématique :	Prévention primaire
Nom de l'action	Maison de la prévention des 3 Cités
Nom du porteur	Association de gestion du centre de santé des 3 Cités
Priorité(s)	Promouvoir la santé des habitants des 3 Cités grâce à une offre de proximité
Objectif(s)	<ul style="list-style-type: none"> • Lutter contre le non recours aux droits et aux soins de santé • Lutter contre le mal-être • Orienter dans les parcours de santé • Informer sur les maladies chroniques (facteurs de risques, facteurs protecteurs)
Public	Les habitants des 3 Cités
Contexte	<p>A l'issue d'un diagnostic communautaire en santé réalisé en 2012 auprès des habitants des 3 Cités, les militants de l'association ont identifié différentes problématiques de santé concernant les habitants du quartier. Parmi ces problématiques repérées, la question de l'accès aux droits de santé et aux soins des personnes en situation précaire a mené à l'ouverture en novembre 2015 d'un centre de santé associatif, qui a notamment pour obligation de pratiquer le tiers-payant.</p> <p>D'autres problématiques, comme le mal-être, parfois lié à l'isolement et à la consommation de produits psycho-actifs, les liens entre vie quotidienne et maladies chroniques, sont ressorties du diagnostic.</p> <p>Aussi, afin d'apporter à ces préoccupations des réponses de proximité en termes de prévention, l'association de gestion du centre de santé des 3 Cités a ouvert début 2016 un espace dédié à la prévention santé dans les locaux du centre de santé, rue Amand.</p> <p>Des actions pour l'accès aux droits et des actions de prévention faisant appel à des partenariats se développent depuis dans ce local situé stratégiquement au profit des habitants.</p>
Rôle de L'Atelier Santé Ville	L'ASV apporte une aide technique au développement des actions de la Maison de la prévention.
Description de l'action et objectif opérationnel	Permanences d'accompagnement et d'informations sur l'accès aux droits, sur les parcours de santé, notamment liés aux maladies chroniques. Séances publiques d'information et d'éducation à la santé. Développement des activités et des actions menées par la maison de la prévention.
Calendrier prévisionnel	<ul style="list-style-type: none"> • Dans la continuité : permanences d'accès aux droits de santé du CCAS ½ journée toutes les 2 semaines • Dans la continuité : permanences d'information sur les parcours de santé 1 jour par semaine, proposées par les militantes de l'association de gestion • Dans la continuité : aide administrative • Perspective 2017 : développer une offre de prévention du mal-être • Perspective 2017 : développer une offre d'éducation pour la prévention des maladies chroniques
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> • CCAS • Centre socio-culturel des 3 Cités • Atelier Santé Ville (Grand Poitiers)

	<ul style="list-style-type: none"> • Prescimouv'
Financements	<ul style="list-style-type: none"> • Permanences bénévoles des militantes de l'association de gestion du centre de santé des 3 Cités • Mise à disposition gracieuse des personnes ressources par les partenaires : CCAS, Centre socio-culturel des 3 Cités
Eléments d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'offres de services accès aux droits/promotion/prévention de la santé • Nombre de bénéficiaires

Axe d'intervention :	Risques sanitaires
Thématique :	Prévention bucco-dentaire

Nom de l'action	La prévention Bucco-dentaire à Poitiers
Nom du porteur	CCAS de Poitiers-Pôle Accompagnement Santé
Priorité(s)	Améliorer la santé bucco-dentaire des enfants de Poitiers
Objectif(s)	<ul style="list-style-type: none"> • Informer les enfants scolarisés à Poitiers et leurs parents sur les déterminants de la santé bucco-dentaire (alimentation, hygiène, prévention et soins) • Informer les parents des enfants scolarisés à Poitiers sur l'accès aux droits et aux soins et promouvoir le dispositif M'T' Dents • Mobiliser les acteurs de la prévention bucco-dentaire, de la prévention santé et les acteurs de l'Education Nationale pour améliorer le travail en réseau • Proposer des temps d'information et de formation à destination des professionnels en lien avec des enfants
Public	Enfants et parents habitant Poitiers, dont les habitants des quartiers prioritaires
Contexte	<p>L'hygiène bucco-dentaire constitue un enjeu de lutte contre la carie dentaire dès le plus jeune âge. Malgré les importants progrès observés ces dernières décennies dans la prévention des caries, l'information des enfants et des parents pour l'observation d'habitudes protectrices tout au long de la vie, reste une nécessité.</p> <p>En effet, à Poitiers, les observateurs de proximité (éducateurs de prévention santé, animateurs socio-culturels, enseignants, infirmières scolaires, personnels de PMI, médecins généralistes, chirurgiens-dentistes) constatent que les enfants et les parents méconnaissent souvent les risques liés au régime alimentaire sur la santé bucco-dentaire, ainsi que les habitudes protectrices. De plus, on constate une méconnaissance du programme MT Dents de l'Assurance Maladie, ainsi un faible recours local à ce dispositif (par exemple : seulement 20% de recours au bon MT Dents chez les enfants de 6 ans bénéficiaires de la CMUC et de l'ACS à Poitiers en 2014 ; source CPAM).</p> <p>Les conséquences de ces méconnaissances sont la surconsommation de boissons et produits alimentaires sucrés dès l'enfance chez de nombreux enfants. Cela se traduit encore par la présence de caries chez 30% à 50% des enfants de 6 ans (source HAS, 2010).</p>

<p>Description de l'action et objectif opérationnel</p>	<p>1. <u>Coordination des actions de prévention bucco-dentaire à Poitiers</u> Réunions bisannuelle de tous les acteurs impliqués dans la prévention bucco-dentaire des enfants et des adolescents, pour coordonner et assurer la réalisation de toutes les actions en réseau et en complémentarité</p> <p>2. <u>Les actions auprès des publics</u></p> <p>Pour les enfants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Plan local MT Dent piloté par la CPAM avec l'intervention du Comité d'hygiène bucco-dentaire de la Vienne, périmètre REP, REP+ : dépistages auprès des CP - Politique de la ville : dépistages des élèves de CP par les dentistes du CHBDV86 dans les 4 écoles élémentaires des quartiers de Beaulieu et Saint-Eloi - Education Nationale : projet de prévention animé par les infirmières scolaires dans certaines écoles du centre-ville et des QPV <p>Pour les parents : Animation proposée par l'Atelier Santé Ville à destination des parents des quartiers prioritaires (suite aux interventions CHBDV et CPAM) afin de les impliquer dans la démarche préventive et éducative. Ces actions sont construites en s'appuyant sur les relais associatifs identifiés et permettent d'aborder :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'écosystème de la bouche - l'évolution de la dentition - le brossage des dents - les aliments liés au risque carieux - la place du soin et le dispositif M'T'Dents <p>Développement de temps d'informations sur l'accès aux droits en matière de santé bucco-dentaire par le Pôle Accompagnement Santé.</p> <p>Pour les professionnels : Organisation de temps d'information à destination des professionnels de l'enfance afin de leur apporter les outils nécessaires à la vigilance et à la construction d'actions de prévention</p>
<p>Calendrier prévisionnel</p>	<ul style="list-style-type: none"> • 2 réunions annuelles du comité de pilotage • 1 intervention du CHBDV et de la CPAM par classe de CP des écoles des quartiers prioritaires, par an • 1 intervention de l'animateur ASV auprès des parents de chaque classe ayant bénéficié des interventions CHBDV/CPAM
<p>Partenaires</p>	<p>CPAM, CHBDV, Education Nationale, Service Education-Egalité des Chances, les acteurs de la parentalité, PMI</p>
<p>Financements</p>	<p>Financement de Grand-Poitiers et de l'Etat pour l'Atelier santé ville Financement du service Egalité des chances de Grand Poitiers pour l'action du CHBDV à Beaulieu et Saint-Eloi Financement par le programme national MT Dent des dépistages en classe.</p>
<p>Eléments d'évaluation</p>	<p>Nombre d'actions bucco-dentaires réalisées auprès des élèves de CP Nombre d'actions bucco-dentaires réalisées auprès des parents Nombre d'enfants sensibilisés Nombre de parents sensibilisés Nombre de comité de pilotage Nombre de partenaires impliqués Nombre d'enfants ayant été au rendez-vous M'T'Dents</p>

FICHE ACTION n° 7

Axe d'intervention :	Risques sanitaires
Thématique :	Accès à la prévention et aux soins
Nom de l'action	Observatoire partagé de la présence des professionnels de santé sur le territoire de Poitiers : création d'un comité d'échanges et de concertation en vue d'obtenir un observatoire partagé de la démographie des professionnels de santé sur le territoire (offre de soins de premier recours)
Nom du porteur	ARS Poitou-Charentes
Priorité(s)	Garantir l'accès aux soins de premier recours
Objectif(s)	<ul style="list-style-type: none"> • Observer la démographie des professionnels de santé sur le territoire (échanger avec les professionnels sur les problématiques qu'ils rencontrent, anticiper les départs des professionnels de santé et mettre en place des mesures nécessaires au maintien d'une offre de soins de premier recours sur le territoire), • Suivre les projets de regroupement des professionnels de santé
Public	<ul style="list-style-type: none"> • Bénéficiaires : l'ensemble de la population • Acteurs : les professionnels de santé
Contexte	<p>Etat des lieux du CLS de Poitiers :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Médecins généralistes libéraux</u> : densité moyenne mais les quartiers de Saint-Éloi – Breuil Mingot et Trois Quartiers peu couverts • <u>Chirurgiens dentistes libéraux</u> : densité faible sur Poitiers. Trois quartiers (Saint-Éloi - Breuil Mingot et Pont-Neuf) ne disposent d'aucun professionnel • <u>Infirmiers libéraux</u> : densité faible par rapport au niveau national • <u>Masseurs-kinésithérapeutes libéraux</u> : densité faible sur le territoire.
Description de l'action et objectif opérationnel	<ul style="list-style-type: none"> • Rencontrer les porteurs de projets, les professionnels de santé sur les territoires pour échanger sur les difficultés qu'ils rencontrent, grâce à la place d'un lieu de concertation avec la ville de Poitiers, l'ARS, les représentants des professionnels de santé (comité d'échange et de concertation) • Apporter un appui technique au montage des projets • Mettre à jour le répertoire des maisons de santé et des pôles de santé pluridisciplinaires sur le territoire • Mettre à jour « la cartographie » des professionnels de santé libéraux
Calendrier prévisionnel	A définir
Partenaires	Représentants des professionnels de santé, ARS, Préfecture de la Vienne, Ville de Poitiers
Financements	Contribution par chaque institution ou professionnel à travers des temps de travail consacrés à la réalisation de l'action.
Éléments d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de projets de regroupement sur le territoire (à coter selon une grille de maturité) • Solde départs/installations • Nombre de réunion du comité d'échange et de concertation • Taux de participation aux réunions par catégorie professionnelle (médecin, infirmier, pharmacien, kinésithérapeute, sage-femme)

FICHE ACTION n° 9

Axe d'intervention :	Risques sanitaires
Thématique :	Accès aux droits, accès aux soins
Nom de l'action	Information et accompagnement pour l'accès aux droits et à la santé
Nom du porteur	La Caisse primaire d'Assurance maladie En co-animation avec le Pôle Santé
Priorité(s)	Garantir les droits à l'assurance maladie et l'accès aux soins des populations les plus fragiles Favoriser la prise en charge de sa santé
Objectif(s)	<ul style="list-style-type: none"> • informer les personnes sur les droits liés à la santé • informer, orienter et accompagner les personnes vers les professionnels du soin, de la prévention à la santé, du conseil technique • favoriser l'autonomie des personnes dans leurs démarches d'accès aux droits de santé.
Public	Les personnes en situation de précarité (jeunes adultes en difficulté, adultes en insertion sociale ou situations professionnelles particulières, personnes en situation de handicap, personnes isolées, personnes rencontrant des difficultés sociales)
Contexte	<ul style="list-style-type: none"> • constats de travailleurs sociaux du CCAS (rupture de droits liés à la santé, droits non ouverts, incompréhension du fonctionnement du système de droits...), • demande de partenaires d'organiser des temps d'informations sur les droits à la santé, • déclinaison au niveau locale de la convention CNAMTS/UNCASS qui a été formalisée entre la CPAM de la Vienne et le CCAS de Poitiers avec pour objectif de lutter contre les exclusions, de garantir les droits à l'assurance maladie et l'accès aux soins des populations les plus fragiles • La CPAM met en place des programmes de prévention à destination notamment des personnes en situation de précarité : M' tes dents, ateliers maternité, et des examens de santé via le Centre d'Examens de Santé
Description de l'action et objectif opérationnel	<ul style="list-style-type: none"> • Actions portées par la CPAM/CES : Ateliers maternité animés par les professionnels en éducation pour la santé de la CPAM en partenariat avec la CAF, la PMI afin d'informer les futurs parents sur le suivi de grossesse , la prise en charge de sa santé et de celle de l'enfant et enfin sur les démarches d'accès aux droits Programme M'TDents - Actions de prévention bucco-dentaire : interventions de professionnels de la CPAM auprès des CP des écoles de REP et REP+ en lien avec l'intervention des chirurgiens-dentistes du CHBDV Promotion de l'examen de santé du Centre d'Examen de Santé de la CPAM • « En route pour ma santé », action portée par le CCAS qui se décline sous forme de permanences sociales proposant un accompagnement individuel en vue de favoriser l'accès aux droits et aux soins des personnes et d'informations collectives qui visent à sensibiliser les personnes à la prise en charge de leur santé, de l'accès aux droits jusqu'à la réalisation d'un bilan de santé. Ces interventions sont animées par la CPAM, le service social CARSAT et le CCAS et présentent le système de santé, les différents droits et le bilan de santé de la CPAM

	<p>Participation pour l'animation d'ateliers lors d'actions ponctuelles</p> <p>Animation d'ateliers sur l'accès aux droits concernant la prévention et la santé bucco dentaire</p>
Place de l'Atelier Santé Ville	L'ASV anime des actions de prévention bucco-dentaire à destination des parents d'élèves ayant déjà bénéficié des interventions de la CPAM et du CHBDV dans le cadre du programme M'T Dents
Calendrier prévisionnel	<ul style="list-style-type: none"> • Programme d'actions M'T Dents: 1 animation par an par classe de CP des écoles des quartiers prioritaires • Ateliers maternité : planning défini avec les partenaires • Promotion du bilan de santé du CES/CPAM : défini en fonction des besoins • Permanences sociales au CCAS: sur rendez-vous, 2 permanences d'une demi-journée par semaine à destination des bénéficiaires du RSA personnes seules ou couples sans enfants • Permanences sociales dans les quartiers (Centre de Santé des Trois Cités et Maison de santé des Couronneries) 1 demi-journée tous les 15 jours dans chacune de ces structures, sur rendez-vous aux Couronneries, sans rendez-vous aux Trois Cités. • Informations collectives RSA/Chantiers d'insertion/bénévoles de l'AFEV: 1 fois tous les 2 mois à destination des bénéficiaires du RSA 1 à 2 fois par an par chantier d'insertion 1 à 2 sessions pour les nouveaux arrivants de l'AFEV • Actions ponctuelles : En fonction des besoins et des demandes des habitants et des partenaires
Partenaires	Les partenaires sociaux des quartiers, CHBD, CPAM, Education Nationale, RSI, CAMIEG, MSA
Financements	En fonction des projets
Eléments d'évaluation	<p>Nombre d'examens de santé réalisés suite aux séances de présentation</p> <p>Nombre et qualité des personnes informées sur chaque action</p> <p>Nombre d'actions réalisées</p> <p>Nombre de permanences effectuées</p> <p>Nombre de dossiers d'accès aux droits constitués</p>

FICHE ACTION n° 11

Axe d'intervention:	Santé Mentale
Thématique :	Conduites addictives et à risques

Nom de l'action	Prévenir les conduites addictives et à risques chez les jeunes par les Centres de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA)
Nom des porteurs	CSAPA CIPAT (Alcoologie) CSAPA LE TOURNIQUET (Toxicomanie)
Priorité(s)	<ul style="list-style-type: none"> • Lutter contre les conduites addictives et à risques : alcool et substances illicites • Lutter contre les conduites à risques liées aux Technologies de l'Information et de la Communication (TIC)
Objectif(s)	<ul style="list-style-type: none"> • Repérer et prévenir les conduites à risques notamment la consommation pathologique d'alcool chez les jeunes, et de substances illicites • Repérer et prévenir les addictions aux TIC • Orienter vers une structure de prise en charge sanitaire, de réduction des risques
Public	Tout public notamment adolescents et jeunes adultes
Contexte	<p><u>Alcool – consommation chez les jeunes</u></p> <p>Les niveaux d'usage d'alcool des élèves de 15 ans de la région Poitou-Charentes sont supérieurs à ceux de la France.</p> <p>Phénomène « Binge drinking » en région Poitou-Charentes : 26 % des jeunes de 17 ans déclarent des épisodes répétés d'usage d'alcool ponctuel sévère. Les jeunes de la région déclarent plus fréquemment que la moyenne nationale ce type d'usage.</p> <p><u>Alcool – recours aux soins</u></p> <p>Entre 2008 et 2009, le nombre de buveurs venus consulter en CSAPA spécialisés alcool a augmenté de 6,9 %.</p> <p>Cependant, malgré cette augmentation le taux de consultant dans le département de la Vienne reste inférieur aux niveaux régional et national</p> <p><u>Drogues illicites – consommation chez les jeunes</u></p> <p>L'usage de cannabis se diffuse surtout entre 13 et 15 ans. Il n'y a pas de différence entre la région et la France concernant l'expérimentation du cannabis qui est un phénomène davantage masculin. La diffusion importante entre 13 et 15 ans se retrouve avec le niveau scolaire: en Poitou-Charentes, 8 % des élèves des collèges ont expérimentés le cannabis contre 31 % des lycéens.</p> <p>La consommation de cannabis régulière de cannabis des élèves de 15 ans en Poitou-Charentes est équivalente à celle de la France. La consommation régulière de cannabis est plus répandue parmi les garçons que parmi les filles.</p> <p>Dans la région, moins de la moitié des jeunes de 17 ans a expérimenté le cannabis et 9 % en font un usage régulier ce qui est supérieur au niveau national.</p> <p>Enfin, il convient de mettre en avant que la consommation régulière de</p>

	<p>cannabis apparaît plus urbaine mais pas de manière significative. La proportion des jeunes déclarant une consommation de cannabis supérieure à 10 fois dans le mois est de 4,1 % en milieu urbain contre 2,6 % en milieu rural.</p> <p>S'agissant des autres drogues illicites on peut souligner que c'est parmi les consommateurs d'alcool à risque, les fumeurs réguliers ou encore les consommateurs réguliers de cannabis que la proportion de consommateur d'autres drogues est la plus importante.</p>
Description de l'action et objectif opérationnel	<p><u>CSAPA CIPAT (Alcoologie)</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Actions collectives de sensibilisation primaire et secondaire auprès du public jeune : <ul style="list-style-type: none"> ○ interventions au sein des collèges et lycées en lien avec les infirmières scolaires (1 à 2 heures) ; ○ interventions auprès des étudiants (travail en lien avec les mutuelles) au sein des lieux de restauration universitaires • Accompagnements auprès des mineurs et majeurs (rencontre des jeunes en difficulté avec un parent alcoolisé par exemple) • Actions de formation auprès de structures, d'écoles pour former des acteurs en prévention • Conférence débat (en 2012 réalisée à l'espace Mendès-France) <p><u>CSAPA LE TOURNIQUET (Toxicomanie)</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Consultations de jeunes consommateurs (en lien avec la MLI, le service de médecine universitaire, la pédopsychiatrie, équipe mobile de précarité) qui permettent d'accompagner les jeunes dans les conduites addictives du jeu, des substances illicites, de l'alcool (prise en charge tremplin vers une structure adaptée) • Actions de sensibilisation auprès des jeunes, des parents, des professionnels
Rôle de l'Atelier Santé Ville	Relayer l'information auprès des structures cibles et des publics cibles Mettre en lien les partenaires et coordonner les actions afin de favoriser l'accès à cette consultation aux jeunes consommateurs
Calendrier prévisionnel	Propre à chaque action
Partenaires	CHL (deux CSAPA : CIPAT et le Tourniquet), ANPAA Poitou-Charentes, CHU, ADSEA (Ekinox), MLI du Poitou, CHRS, FJT, réseau régional addiction, Relais Georges Charbonnier, MILDT, Education nationale (via convention ARS rectorat du 12 mars 2012 dont une des orientations prioritaires est la prévention des conduites addictives), Justice (PJJ entre autres), service de médecine universitaire, etc... Ville, CCJ, CCAS, Pôle Santé, Atelier Santé Ville FIPD
Financements	Ville de Poitiers, Etat (FIPD-ACSE) ARS
Eléments d'évaluation	Nombre de jeunes potentiellement touchés par chacune des actions

FICHE ACTION n° 12

Axe d'intervention:	Santé Mentale
Thématique :	Conduites addictives et à risques

Nom de l'action	<p>Soutenir le développement de programmes de promotion de la santé répondant à des besoins populationnels et territoriaux définis :</p> <ul style="list-style-type: none"> • santé scolaire (primaires collèges lycées), milieu universitaire – étudiants • extra scolaire (dispositifs d'insertions) - et milieu festif
Nom des porteurs	ANPAA Poitou-Charentes
Priorité(s)	<ul style="list-style-type: none"> • Lutter contre les conduites addictives et à risques : alcool et substances illicites • Lutter contre les conduites à risques liées aux Technologies de l'Information et de la Communication (TIC)
Objectif(s)	<ul style="list-style-type: none"> • Repérer et prévenir les conduites à risques notamment la consommation pathologique d'alcool chez les jeunes, et de substances illicites • Repérer et prévenir les addictions aux TIC • Orienter vers une structure de prise en charge sanitaire, de réduction des risques
Public	Tout public notamment adolescents et jeunes adultes
Contexte	<p><u>Alcool – consommation population générale</u> Des usages à risque plus fréquents dans la Région Poitou-Charentes : le niveau déclaré de consommations ponctuelles apparaît supérieur dans la région à celui observé sur le reste du territoire. Ces consommations à risque sont plus fréquentes chez les hommes que chez les femmes avec 53,5 % contre 21,2 %.</p> <p><u>Alcool – Mortalité liée à l'alcool</u> La consommation excessive d'alcool a entraîné 532 décès en Poitou-Charentes en 2008 dont la moitié avant 65 ans (60,3 %).</p> <p>On peut néanmoins constater une diminution de 45,1 % pour les hommes et de 7,8 % pour les femmes du taux de mortalité liée à la consommation d'alcool (niveau national: -43,8 % pour les hommes et -32,4 % pour les femmes).</p> <p>En Vienne en 2009, on dénombre 22 décès liés à l'abus d'alcool (19 hommes contre 3 femmes).</p> <p>Les pathologies liées à une consommation excessive et régulière d'alcool sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les cirrhoses du foie • les cancers des voies aérodigestives supérieurs (VADS) et de l'oesophage • les psychoses alcooliques <p>Au niveau du département de la Vienne, on constate une surmortalité par cancer VADS et par cirrhose du foie chez les hommes par rapport à la France.</p> <p><u>Alcool – consommation chez les jeunes</u> Les niveaux d'usage d'alcool des élèves de 15 ans de la région Poitou-Charentes sont supérieurs à ceux de la France.</p>

	<p>Phénomène « Binge drinking » en région Poitou-Charentes : 26 % des jeunes de 17 ans déclarent des épisodes répétés d'usage d'alcool ponctuel sévère. Les jeunes de la région déclarent plus fréquemment que la moyenne nationale ce type d'usage.</p> <p><u>Alcool – recours aux soins</u> Entre 2008 et 2009, le nombre de buveurs venus consulter en CSAPA spécialisés alcool a augmenté de 6,9 %. Cependant, malgré cette augmentation le taux de consultant dans le département de la Vienne reste inférieur aux niveaux régional et national.</p> <p><u>Drogues illicites – consommation population générale</u> Sur l'ensemble de la population âgée de 15 à 64 ans, l'expérimentation et l'usage de cannabis apparaissent nettement moins répandus en Poitou-Charentes que dans le reste de la France en 2005.</p> <p>L'expérimentation et l'usage actuel de cocaïne et d'ecstasy en Poitou-Charentes ne diffèrent pas, en 2005, significativement des tendances nationales.</p> <p><u>Drogues illicites – consommation chez les jeunes</u> L'usage de cannabis se diffuse surtout entre 13 et 15 ans. Il n'y a pas de différence entre la région et la France concernant l'expérimentation du cannabis qui est un phénomène davantage masculin. La diffusion importante entre 13 et 15 ans se retrouve avec le niveau scolaire : en Poitou-Charentes, 8 % des élèves des collèges ont expérimentés le cannabis contre 31 % des lycéens.</p> <p>La consommation de cannabis régulière de cannabis des élèves de 15 ans en Poitou-Charentes est équivalente à celle de la France. La consommation régulière de cannabis est plus répandue parmi les garçons que parmi les filles.</p>
<p>Description de l'action et objectif opérationnel</p>	<p>Soutenir le développement de programmes de promotion de la santé répondant à des besoins populationnels et territoriaux définis (<u>santé scolaire</u> (primaires collèges lycées), milieu universitaire – étudiants).</p> <p><u>Après des jeunes</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Mise en place de sessions d'information et de réflexion pour : prévenir les risques médico-psycho-sociaux et judiciaires qu'entraînent les consommations excessives d'alcool ou de produits psychotropes, développer, renforcer les compétences psycho-sociales des jeunes, les aider à s'interroger sur le sens qu'ils associent à la consommation de substances - éviter ou retarder la première consommation, éviter le passage de l'usage social à l'usage nocif et à la dépendance. • Rappeler le cadre de la loi en matière de consommation de produits illicites, de l'alcool et du tabac. Informer/sensibiliser sur les problématiques addictives sans produit (jeux, internet...) <p><u>Après des parents</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Mise en place de soirée d'échanges et de débats pour les aider à accompagner leurs enfants <p><u>Après de la communauté éducative</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Mise en place de journées d'échanges pour sensibiliser la communauté éducative à la prévention des risques médico-psycho-sociaux encourus par les jeunes consommateurs de produits psychoactifs et à la prévention des conduites addictives sans produit

	<p>Soutenir le développement de programmes de promotion de la santé répondant à des besoins populationnels et territoriaux définis – extra scolaire (dispositifs d’insertions) - et milieu festif</p> <p><u>Programme à destination des jeunes non scolarisés en difficulté d’insertion sociale et professionnelle</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Programmes développés avec les Missions locales et les organismes de formation professionnelle (type Ecole de la deuxième chance à Châtellerauld), les centres sociaux, les Foyers de Jeunes Travailleurs... pour sensibiliser les jeunes aux risques liés à la consommation de produits psychoactifs et à la réduction des risques ainsi qu’aux addictions sans produit. • Intervention en partenariat avec, l’éducation spécialisée (IME, dispositif SARAH...), associant une démarche de prévention et de réduction des risques, de développement des compétences psycho sociales et d’insertion sociale et professionnelle en fonction des besoins et du public. <p><u>Programme à destination des professionnels de première ligne</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Accompagner les équipes éducatives et/ou les professionnels de premières lignes pour une meilleure gestion des conduites à risques de ces jeunes : <ul style="list-style-type: none"> ○ Les associer aux journées de sensibilisation « Addictions et jeunes » sur chaque département du Poitou-Charentes entre novembre et décembre 2013. ○ Les associer aux sessions de sensibilisation « Addictions et précarité » ○ Les associer aux sessions de sensibilisation « Alcool, tabac au féminin »
Rôle de l’Atelier Santé Ville	Relayer l’information auprès des partenaires et publics cibles
Calendrier prévisionnel	Propre à chaque action
Partenaires	<p>CHL (deux CSAPA : CIPAT et le Tourniquet), ANPAA Poitou-Charentes, CHU, ADSEA (Ekinox), MLI du Poitou, CHRS, FJT, réseau régional addiction, Relais Georges Charbonnier, MILDT, Education nationale (via convention ARS rectorat du 12 mars 2012 dont une des orientations prioritaires est la prévention des conduites addictives), Justice (PJJ entre autres), service de médecine universitaire, etc...</p> <p>Ville, CCAS, Pôle santé, Atelier santé Ville FIPD</p>
Financements	<p>Ville de Poitiers, Etat (FIPD-ACSE) ARS</p>
Eléments d’évaluation	Nombre de jeunes potentiellement touchés par chacune des actions

FICHE ACTION n° 13

Axe d'intervention:	Santé Mentale et risques sanitaires
Thématique :	Accès aux droits, à la prévention et aux soins

Nom de l'action	Actions santé pour les jeunes de 16 à 25 ans
Nom des porteurs	Mission Locale d'Insertion du Poitou
Priorité(s)	<ul style="list-style-type: none"> • Lutter contre les conduites addictives et à risques • Lutter contre le non recours aux droits et aux soins • Favoriser la prise en charge de sa santé
Objectif(s)	<ul style="list-style-type: none"> • Repérer et prévenir les conduites à risques notamment la consommation pathologique d'alcool chez les jeunes, et de substances illicites • Orienter vers une structure de prise en charge sanitaire, de réduction des risques • Informer, orienter et accompagner les jeunes vers les professionnels du soin, de la prévention à la santé et du conseil technique
Public	Jeunes en insertion sociale de 16 à 25 ans
Contexte	<p>Une charte nationale a été signée et définie plusieurs objectifs pour améliorer l'état de santé des jeunes¹. L'objectif principal est d' « améliorer le nombre et la qualité des actions de prévention et d'éducation pour la santé des jeunes, avec les jeunes ».</p> <p>De plus, une expérimentation sociale sur la santé des jeunes en Mission Locale (PresaJe)² menée en 2010-2013 démontre que les problématiques de santé des jeunes constituent le plus souvent des freins à l'accès à l'emploi mais également une des raisons de rupture de parcours professionnel. L'objectif de cette étude était d'identifier les obstacles au recours aux soins, qu'ils soient d'ordre financier ou de nature socioculturelle (les jeunes ne valorisent pas la santé en tant que telle), de mesurer le rôle de l'information et de la prévention dans les comportements de santé et de mesurer la plus-value apportée par une consultation de médecine sociale sur l'insertion socioprofessionnelle des jeunes.</p> <p>En effet, toute catégorie de jeunes rencontre plus de difficultés dans l'accès aux droits et aux soins et présente également des comportements à risques. Les analyses montrent que, comparativement à la population générale de même âge, les jeunes des missions locales ont un moins bon état de santé ressenti (notamment psychologique). Ils présentent également les fragilités récurrentes telles que :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mauvaise connaissance et/ou méconnaissance des droits généraux d'assurance maladie et de la complémentaire - La perception d'un mauvais état de santé - Un état dépressif plus marqué - Besoin de soins plus marqué <p>L'un des enseignements de cette enquête démontre la place prépondérante de professionnels de santé et de prévention qui jouent un rôle essentiel dans le parcours d'insertion des jeunes. Ils semblent être les plus à même d'informer, de sensibiliser et d'identifier les besoins des jeunes en matière de santé, de détecter d'éventuelles pathologies et d'orienter les jeunes afin de</p>

¹ Charte de la santé des jeunes en insertion sociale et professionnelle, signée en 2006 entre le Ministre de l'Emploi, de la Cohésion sociale et du Logement, le Ministre de la Santé et des Solidarités, le ministre délégué à l'Emploi, au Travail et à l'Insertion professionnelle des jeunes et la Présidente du Conseil National des Missions Locales.

² PresaJe, 2010-2013, Projet de Recherche sur la Santé des Jeunes, centré sur la problématique de l'accès aux soins des jeunes et qui a impliqué 5 ML (Poitiers, Reims, Toulouse, Sénart et Clichy sous Bois).

	<p>les réinsérer dans le système de droit commun.</p> <p>La CPAM met en place des programmes de prévention à destination notamment des personnes en précarité et décline au niveau local des conventions nationales. C'est dans ce cadre-là qu'une convention a été signée entre la MLIP, la CPAM de la Vienne et le CES. Ce partenariat vise à corréliser les démarches d'insertion des jeunes avec leur parcours santé.</p>
Description de l'action et objectif opérationnel	<ul style="list-style-type: none"> - Les « Ptit's Déj » : temps d'information et de sensibilisation autour d'un petit déjeuner sur un thème santé défini par la chargée de projet ou les jeunes eux-mêmes. - Parcours Santé Jeunes : accompagnement individuel de jeunes dans leurs démarches santé afin de favoriser l'accès aux droits et aux soins. - Journée « Santé-vous bien ! » : permet de proposer sur une journée des espaces divers en lien avec des thématiques santé : prévention des addictions et conduites à risques, prévention santé en général.
Rôle de L'Atelier santé Ville	Relayer l'information auprès des partenaires et publics cibles L'atelier Santé Ville participe à la journée « Santé vous bien »
Calendrier prévisionnel	Propre à chaque action
Partenaires	CPAM, CES, CHL, CSAPA 86, Partenaires de « Santé Vous Bien », ADSEA (Ekinox), Relais Georges Charbonnier, service de médecine universitaire, Service vaccination de la Ville, Pôle Accompagnement Santé du CCAS, Préfecture (Sécurité Routière), ...
Financements	ARS Ville de Poitiers, Etat La Région Poitou Charentes
Eléments d'évaluation	<p>Nombre de jeunes sensibilisés</p> <p>Nombre de thématiques</p> <p>Nombre de thématiques proposées par les jeunes</p> <p>Nombre de partenaires</p> <p>Nombre de jeunes satisfaits</p> <p>Nombre jeunes associés à la construction de projets</p> <p>Nombre de jeunes rencontrés en individuel</p> <p>Nombre de dossiers instruits</p> <p>Nombre d'orientations vers les spécialistes</p> <p>Nombre d'inscriptions au bilan de santé CPAM</p>

FICHE ACTION n° 14

Axe d'intervention:	Santé Mentale
Thématique :	Conduites addictives et à risques

Nom de l'action	Réduction des risques en milieux festifs : collectif EKINOX et dispositif FUNAMBULE
Nom des porteurs	ADSEA 86
Priorité(s)	<ul style="list-style-type: none"> • Lutter contre les conduites addictives et à risques : alcool et substances illicites
Objectif(s)	<ul style="list-style-type: none"> • Réduire les conséquences sanitaires et sociales des usages de substances psychoactives licites et illicites en milieux festifs (événements musicaux et milieu urbain ordinaire)
Public	Tout public notamment adolescents et jeunes adultes
Contexte	<p><u>Alcool – consommation population générale</u> Des usages à risque plus fréquents dans la Région Poitou-Charentes : le niveau déclaré de consommations ponctuelles apparaît supérieur dans la région à celui observé sur le reste du territoire. Ces consommations à risque sont plus fréquentes chez les hommes que chez les femmes avec 53,5 % contre 21,2 %.</p> <p><u>Alcool – Mortalité liée à l'alcool</u> La consommation excessive d'alcool a entraîné 532 décès en Poitou-Charentes en 2008 dont la moitié avant 65 ans (60,3 %). On peut néanmoins constater une diminution de 45,1 % pour les hommes et de 7,8 % pour les femmes du taux de mortalité liée à la consommation d'alcool (niveau national: -43,8 % pour les hommes et -32,4 % pour les femmes). En Vienne en 2009, on dénombre 22 décès liés à l'abus d'alcool (19 hommes contre 3 femmes). Les pathologies liées à une consommation excessive et régulière d'alcool sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les cirrhoses du foie • les cancers des voies aérodigestives supérieures et de l'œsophage • les psychoses alcooliques <p>Au niveau du département de la Vienne, on constate une surmortalité par cancer VADS et par cirrhose du foie chez les hommes par rapport à la France.</p> <p><u>Alcool – consommation chez les jeunes (ESCAPAD 2011, OFDT)</u> L'usage récent d'alcool est significativement supérieur dans le département par rapport à la France 86 % vs 78,7 %). Il n'y a pas de différence entre les sexes sur cet indicateur. L'usage régulier d'alcool est au même niveau dans le département qu'en France. Il est significativement plus fréquent chez les garçons (19 % vs 8 % pour les filles). Le pourcentage de jeunes de 17 ans ayant eu au moins une ivresse au cours de la vie est plus important dans la Vienne qu'en France. Cela concerne aussi bien les garçons (67 %) que les filles (63 %). Les ivresses répétées sont également plus présentes dans le département qu'en France. Les garçons (36 %) sont plus enclins que les filles (26 %) à avoir ce comportement.</p> <p><u>Alcool – recours aux soins</u> Entre 2008 et 2009, le nombre de buveurs venus consulter en CSAPA spécialisés alcool a augmenté de 6,9 %. Cependant, malgré cette augmentation le taux de consultant dans le département de la Vienne reste inférieur aux niveaux régional et national.</p>

	<p><u>Drogues illicites – consommation population générale</u> Sur l'ensemble de la population âgée de 15 à 64 ans, l'expérimentation et l'usage de cannabis apparaissent nettement moins répandus en Poitou-Charentes que dans le reste de la France en 2005. L'expérimentation et l'usage actuel de cocaïne et d'ecstasy en Poitou-Charentes ne diffèrent pas, en 2005, significativement des tendances nationales.</p> <p><u>Consommation de cannabis chez les jeunes</u> L'usage régulier de cannabis (au moins 10 fois par mois) est en baisse régulière entre 2008 et 2011, surtout pour les hommes (-1,5 pts) alors que l'écart était supérieur de + 1,2 à + 2 pts entre 2002 et 2008 !). Augmentation de 10 pts de la proportion de jeunes déclarant des ivresses répétées ; avec un niveau toujours supérieur au national (+ 3,2 pts). L'usage régulier de cannabis légèrement inférieur à la moyenne nationale (6 % vs 6,5 %. NB : il était supérieur de près de 2 pts en 2008 !). Pour la première fois depuis 10 ans, le niveau de cet indicateur Poitou-Charentes est inférieur au national.</p>
<p>Description de l'action et objectif opérationnel</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Dispositif Funambule Chaque jeudi soir de 20 h à 2 h du matin, l'équipe mobile "Funambule" (3 à 5 personnes) fait de la prévention en matière de consommation d'alcool, en centre-ville et ponctuellement sur le campus ou en périphérie (environ 50 interventions par an en période scolaire. Distribution d'éthylotests, de réglettes d'alcoolémie, de préservatifs. • Collectif EKINOX Interventions de réduction des risques en milieu festif. stand d'information sur la consommation de produits psychoactifs et les pratiques sexuelles à risque : brochures d'informations (TechnoPlus, INPES, AIDES, Association Liberté), matériel de réduction des risques (éthylotests, éthylomètre électronique, sérum physiologique, distribution et récupération des seringues etc.).
<p>Calendrier prévisionnel</p>	<p>50 manifestations couvertes par EKINOX (env. 75 jours) dont au moins 20 sur le territoire de Grand Poitiers (env. 30 jours) 50 soirées couvertes par FUNAMBULE (centre-ville Poitiers)</p>
<p>Partenaires</p>	<p>Service tranquillité publique Ville de Poitiers</p>
<p>Financements</p>	<p>Grand Poitiers Etat (FIPD-ACSE, MILDT) ARS</p>
<p>Eléments d'évaluation</p>	<p>Nombre de manifestations couvertes et de jours d'interventions Nombre de personnes bénéficiaires des interventions Matériels distribués</p>

FICHE ACTION n° 15

Axe d'intervention:	Santé Mentale
Thématique :	Conduites addictives et à risques

Nom de l'action	Favoriser le recours à la consultation "jeunes consommateurs" proposée par le CSAPA Le Tourniquet en améliorant la diffusion de la documentation auprès de l'Education nationale
Nom des porteurs	Pôle santé du CCAS de Poitiers en lien avec l'Atelier Santé Ville, le Centre Communal des Jeunes (CCJ) et les maisons de quartiers
Priorité(s)	<ul style="list-style-type: none"> • Lutter contre les conduites addictives et à risques : alcool et substances illicites • Lutter contre les conduites à risques liées aux Technologies de l'Information et de la Communication (TIC)
Objectif(s)	<ul style="list-style-type: none"> • Repérer et prévenir les conduites à risques notamment la consommation pathologique d'alcool chez les jeunes, et de substances illicites • Repérer et prévenir les addictions aux TIC • Orienter vers une structure de prise en charge sanitaire, de réduction des risques
Public	Tout public notamment adolescents et jeunes adultes
Contexte	<p><u>Alcool – consommation population générale</u> Des usages à risque plus fréquents dans la Région Poitou-Charentes : le niveau déclaré de consommations ponctuelles apparaît supérieur dans la région à celui observé sur le reste du territoire. Ces consommations à risque sont plus fréquentes chez les hommes que chez les femmes avec 53,5 % contre 21,2 %.</p> <p><u>Alcool – Mortalité liée à l'alcool</u> La consommation excessive d'alcool a entraîné 532 décès en Poitou-Charentes en 2008 dont la moitié avant 65 ans (60,3 %). On peut néanmoins constater une diminution de 45,1 % pour les hommes et de 7,8 % pour les femmes du taux de mortalité liée à la consommation d'alcool (niveau national: -43,8 % pour les hommes et -32,4 % pour les femmes). En Vienne en 2009, on dénombre 22 décès liés à l'abus d'alcool (19 hommes contre 3 femmes).</p> <p>Les pathologies liées à une consommation excessive et régulière d'alcool sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les cirrhoses du foie • les cancers des voies aérodigestives supérieurs (VADS) et de l'oesophage • les psychoses alcooliques <p>Au niveau du département de la Vienne, on constate une surmortalité par cancer VADS et par cirrhose du foie chez les hommes par rapport à la France.</p> <p><u>Alcool – consommation chez les jeunes</u> Les niveaux d'usage d'alcool des élèves de 15 ans de la région Poitou-Charentes sont supérieurs à ceux de la France.</p> <p>Phénomène « Binge drinking » en région Poitou-Charentes : 26 % des jeunes de 17 ans déclarent des épisodes répétés d'usage d'alcool ponctuel sévère.</p>

	<p>Les jeunes de la région déclarent plus fréquemment que la moyenne nationale ce type d'usage.</p> <p><u>Alcool – recours aux soins</u> Entre 2008 et 2009, le nombre de buveurs venus consulter en CSAPA spécialisés alcool a augmenté de 6,9 %.</p> <p>Cependant, malgré cette augmentation le taux de consultant dans le département de la Vienne reste inférieur aux niveaux régional et national.</p> <p><u>Drogues illicites – consommation population générale</u> Sur l'ensemble de la population âgée de 15 à 64 ans, l'expérimentation et l'usage de cannabis apparaissent nettement moins répandus en Poitou-Charentes que dans le reste de la France en 2005.</p> <p>L'expérimentation et l'usage actuel de cocaïne et d'ecstasy en Poitou-Charentes ne diffèrent pas, en 2005, significativement des tendances nationales.</p> <p><u>Drogues illicites – consommation chez les jeunes</u> L'usage de cannabis se diffuse surtout entre 13 et 15 ans. Il n'y a pas de différence entre la région et la France concernant l'expérimentation du cannabis qui est un phénomène davantage masculin.</p> <p>La diffusion importante entre 13 et 15 ans se retrouve avec le niveau scolaire : en Poitou-Charentes, 8 % des élèves des collèges ont expérimentés le cannabis contre 31 % des lycéens.</p> <p>La consommation de cannabis régulière de cannabis des élèves de 15 ans en Poitou-Charentes est équivalente à celle de la France. La consommation régulière de cannabis est plus répandue parmi les garçons que parmi les filles.</p>
Description de l'action et objectif opérationnel	<ul style="list-style-type: none"> • Relayer auprès de l'éducation nationale la communication sur la consultation jeunes consommateurs : diffuser auprès des collèges et lycées de la ville de Poitiers les affiches et dépliants du CSAPA Le Tourniquet pour impulser la consultation jeunes consommateurs • Diffuser l'information lors de différentes actions sur lesquelles le Pôle Santé dont l'Atelier santé Ville est positionné : Dîner-Quizz (action portée par La Blaiserie), stand d'information dans des établissements scolaires,...
Calendrier prévisionnel	Propre à chaque action
Partenaires	CHL (deux CSAPA : CIPAT et le Tourniquet), ANPAA Poitou-Charentes, CHU, ADSEA (Ekinox), MLI du Poitou, CHRS, FJT, réseau régional addiction, Relais Georges Charbonnier, MILDT, Education nationale (via convention ARS rectorat du 12 mars 2012 dont une des orientations prioritaires est la prévention des conduites addictives), Justice (PJJ entre autres), service de médecine universitaire, Ville, CCJ, FIPD, Etc...
Financements	Ville de Poitiers, Etat (FIPD-ACSE) ARS
Eléments d'évaluation	Nombre de jeunes potentiellement sensibilisés par chacune des actions

FICHE ACTION n°16/17

Axe d'intervention :	Santé mentale
Thématique :	Prévention du suicide
Nom de l'action	Réalisation de sessions de sensibilisation au repérage de la souffrance psychique à destination des professionnels et des bénévoles intervenants auprès des publics prioritaires (définis par le Programme Régional de Santé) résidant dans la ville de Poitiers.
Nom du porteur	Coordination Territoriale de la Vienne « Promotion de la santé mentale et prévention du suicide »
Priorité(s)	Prévenir les tentatives de suicides et les suicides Favoriser et développer les actions autour de la promotion de la santé mentale et du développement des compétences psycho-sociales
Objectif(s)	<ul style="list-style-type: none"> • Informer les professionnels et bénévoles pour faciliter l'accompagnement et l'orientation des populations à risques. • Repérer et prévenir des situations de mal-être, d'isolement des populations à risque pouvant aller jusqu'au passage à l'acte suicidaire • Sensibiliser et former au repérage des comportements à risque et de souffrance psychique les professionnels (animateurs de quartiers, assistantes sociales des maisons de la solidarité, professionnels des EHPAD ...) et les bénévoles des associations intervenant au plus près des 5 publics prioritaires de la Coordination présents sur le territoire de Poitiers : <ul style="list-style-type: none"> - jeunes/jeunes adultes - personnes en précarité ou exclues - personnes sous-main de justice - personnes en souffrance au travail - personnes âgées
Public	<p><u>Public cible pour les sessions de sensibilisation :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Professionnels intervenant auprès des 5 publics définis plus haut. • Bénévoles des associations intervenant au plus près des 5 publics définis plus haut <p><u>Public auprès duquel l'action est bénéficiaire :</u> Public prioritaire de la coordination à tous les âges de la vie</p>
Contexte	<p>Selon le tableau de bord de l'Observatoire Régional de la Santé publié en mars 2015, au cours de la période 2009-2011, les décès par suicide ont représenté 75 décès annuels en Vienne (58 chez les hommes et 17 chez les femmes). Comme au niveau national, les décès par suicide sont plus nombreux chez les hommes que chez les femmes.</p> <p>Au niveau des tentatives de suicide, elles entraînent 589 séjours hospitaliers annuels. Le taux de recours hospitalier suite à une TS est identique au niveau national. Les services d'urgence de la Vienne ont vu 868 passages aux urgences suite à une tentative de suicide.</p> <p>L'analyse nationale des taux de décès par catégorie socio-professionnelle fait apparaître des taux de suicide plus élevés chez les inactifs que chez les actifs occupés.</p> <p>La prééminence de l'économique sur le politique, la société individualiste imposant d'être compétitif, la diminution des seuils de tolérance dans la relation à l'autre, et l'éloignement de plus en plus important de catégories de personnes sont autant de marqueurs qui nécessitent de sensibiliser et former les professionnels au repérage de ces souffrances.</p>

Description de l'action et objectif opérationnel	<p>Il s'agit de réaliser une session de sensibilisation dans des quartiers de la ville de Poitiers.</p> <p>Ces formations permettent aux participants de les sensibiliser et les former au repérage des comportements à risque, des situations de mal-être, d'isolement pouvant aller jusqu'au suicide.</p> <p>Les bénévoles, les professionnels peuvent, grâce à ces sessions de sensibilisation, mieux appréhender et accompagner le public auprès duquel ils interviennent.</p> <p>Elles ont pour but d'améliorer leurs connaissances sur les dispositifs existants en terme de réponse aux situations repérées et leur permettent ainsi d'accompagner, orienter au mieux les personnes vers les structures répondant à leurs besoins</p> <p>Ces sessions sont organisées par groupe de 15 à 20 personnes et durent chacune 2 à 3 jours. Elles sont gratuites pour les participants (hormis les déplacements et les repas)</p>
Calendrier prévisionnel	<p>Une session par an à destination des professionnels et bénévoles du territoire de Poitiers.</p>
Partenaires	<p>Coordination Territoriale de la Vienne « Promotion de la santé mentale et prévention du suicide », CH Laborit, CCAS/Ville de Poitiers</p>
Financements	
Éléments d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de sessions de sensibilisation réalisées - Nombre de professionnels et bénévoles présents sur chaque session - Nombre de personnes satisfaites (questionnaire de satisfaction immédiat) - Évaluation à court terme sur six mois

FICHE ACTION n° 18

Axe d'intervention :	Santé mentale
Thématique :	Violences au sein du couple
Nom de l'action	Améliorer la prise en charge des victimes et auteurs dans le processus des violences conjugales
Nom du porteur	<ul style="list-style-type: none"> • DRDFE – DDCS • Collectivités (Conseil Départemental -Ville -CCAS) • Inspection Académique/Rectorat (collèges, lycées, université) • CHL • CHU
Priorité(s)	Sensibiliser et prendre en charge la souffrance et les troubles du comportement
Objectif(s)	<ul style="list-style-type: none"> • Développer des actions de sensibilisation sur les violences et les souffrances au sein du couple et de la famille • Améliorer le repérage de la souffrance et des situations de violences conjugales • Renforcer l'information et les capacités de repérage des professionnels sur les situations de mal être et de souffrance psychique • Favoriser une meilleure prise en charge • Favoriser l'articulation entre les différents acteurs du parcours de prise en charge
Public	Auteurs et victimes de violences conjugales (enfants « témoins ») Professionnels de terrain
Contexte	<p>Eléments de l'existant : Réseau de compétence inter disciplinaire « violences conjugales » à Poitiers.</p> <p>Ce réseau bénéficie régulièrement de formation afin d'améliorer l'accompagnement des personnes victimes.</p> <p>Mise en œuvre d'une plateforme d'écoute départementale en fin 2011 qui fonctionne 7j/7, 24H/24 et 365j ; Groupe de parole « femmes victimes de violences » co animé par AUDACIA et le CIDFF.</p> <p>Mise en œuvre depuis 2006 d'un protocole d'accueil en Centre d'Hébergement de Réinsertion Sociale des auteurs de violences.</p> <p>Cependant le constat est fait d'un besoin de renforcer la connaissance mutuelle entre les différents partenaires pour une mobilisation efficiente des réponses existantes, ainsi que de la nécessité de renforcer le travail de prévention pour éviter les situations de crise (aggravation des violences, fuite du logement, hospitalisation...).</p>
Description de l'action et objectif opérationnel	<ul style="list-style-type: none"> • Faciliter et renforcer la mise en réseau des différents acteurs autour de cette problématique. • Développer des actions d'information et de sensibilisation sur les violences auprès des établissements scolaires (jeunes scolaires, professionnels infirmiers, travailleurs sociaux...) à destination des professionnels (médecins généralistes, cadre de santé...).... • Faciliter la mise en place de projet d'accompagnement des victimes et auteurs (lieu d'accueil, groupe de parole pour victimes et pour auteurs...)
Calendrier prévisionnel	Toute l'année Cf. plan départemental de lutte contre les violences faites aux femmes

Partenaires	Acteurs associatifs (ex : Les maisons de quartiers...), partenaires institutionnels : l'Education nationale, Ville de Poitiers, CCAS, Grand Poitiers, le Conseil Départemental, CAF, DRDFE , DDCS, CPEF, PMI, services de police, le procureur de la République, les bailleurs sociaux, CIDFF, UDAF, AFCCC, médecins libéraux, etc....
Financements	Appel à projet FIPD, ARS, Ville de Poitiers, Grand Poitiers, Région Poitou-charentes, crédit service de la délégation aux droits des femmes...
Eléments d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de formation et de sensibilisation mise en œuvre sur les différentes institutions, ou inter institutionnels dans le cadre des réseaux de compétences. • Mise en œuvre de groupes de paroles, de lieux d'écoute pour victimes et pour les auteurs

FICHE ACTION n° 20

Axe d'intervention :	Santé mentale
Thématique :	Le dépistage des troubles dès la petite enfance (0 à 3 ans)
Nom de l'action	Risque développemental et intégration en collectivité des enfants de 0 à 3 ans
Nom du porteur	Docteur Florence Raffeneau, responsable structure interne Périnatalité/Petite Enfance – Pôle Universitaire de Psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent (Pôle E) – Centre Hospitalier Laborit – Poitiers
Priorité(s)	Intégrer en collectivité les enfants de 0 à 3 ans à risque de présenter un trouble développemental.
Objectif(s)	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser le développement de la communication et de la socialisation des enfants à risque. • Accompagnement des familles et permettre l'établissement d'un lien sécuritaire.
Public	Enfants de 0 à 3 ans nécessitant un accompagnement à l'accueil en collectivité.
Contexte	Faciliter l'intégration de ces enfants à risque dans une crèche de la ville de Poitiers, à partir de quelques places réservées (à déterminer avec l'équipe).
Description de l'action et objectif opérationnel	Développer un partenariat sous forme d'actions de formation, de soutien et d'échanges auprès du personnel de la crèche par l'intervention de l'équipe « ressource » Périnatalité et Petite Enfance de Pédopsychiatrie.
Calendrier prévisionnel	A définir
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> • CCAS de Poitiers • Ville de Poitiers • Pôle E de Psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent – Centre Hospitalier Laborit de Poitiers
Financements	A définir
Eléments d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'enfants accueillis • Evaluation à l'entrée à l'école maternelle • Nombre d'actions de formation et de soutien auprès des personnels des crèches

FICHE ACTION n°24

Axe d'intervention :	Santé mentale
Thématique :	Insertion sociale des personnes en situation de précarité
Nom de l'action	Collectif santé loisirs (M3Q)
Nom du porteur	Maison des 3 Quartiers
Priorité(s)	Favoriser l'insertion sociale et le mieux-être des personnes en situation de fragilité.
Objectif(s)	<ol style="list-style-type: none"> 1) revaloriser l'image de soi 2) favoriser le développement de lien social et rompre l'isolement 3) favoriser le développement des compétences psychosociales
Public	<ul style="list-style-type: none"> • Jeunes et adultes orientés habitant Poitiers, dans le cadre d'un suivi individuel, par des professionnels du social, du médico-social ou du médical. Public principalement suivi dans le cadre d'un accompagnement RSA. • Jeunes et adultes habitant Poitiers en situation d'isolement et /ou de précarité financière, sociale, et/ou connaissant des difficultés d'ordre psychique.
Contexte	<p>Constat : pour les personnes en situation de précarité et d'isolement, l'entretien individuel avec le travailleur social ne permettait pas une accroche suffisante pour redynamiser et remettre en projet un certain public. Au fur et à mesure l'avancée dans le projet, les différentes évaluations ont amené à constater que le public accueilli rencontrait non seulement des difficultés d'ordre social, mais aussi sur le plan de la santé et plus largement autour de la notion de mal-être.</p>
Description de l'action et objectif opérationnel	<p>Proposition d'ateliers et de sorties en groupe. Les thématiques sont définies par les personnes et les projets sont construits par eux-mêmes avec l'aide des animateurs, de l'assistante sociale de quartier.</p> <p>Par l'inscription de ces personnes sur le groupe, les objectifs visés sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> • permettre la rencontre des personnes • favoriser la solidarité au sein du groupe • favoriser la participation des personnes • accompagner la personne toujours en lien et en complémentarité du travail de la personne l'orientant. <ol style="list-style-type: none"> 1) Les sorties 1 vendredi après-midi par mois : elles vont permettre la découverte d'environnements proches, faciles à se réapproprier ; l'effort physique (balades, marches...); la découverte d'activités et lieux nouveaux ; la curiosité intellectuelle ; la convivialité ; l'initiative 2) Les ateliers 2 jeudis après-midi par mois (parfois plus) : ils vont permettre de travailler sur un projet plus précis, défini par le groupe avec une réalisation collective. <p>Création de groupes composés d'environ 10 personnes avec une co-animation MDS/M3Q</p>

<p>Calendrier prévisionnel</p>	<p>Le projet se déroule sur une année de septembre à juin/début juillet, renouvelable chaque année. Chaque année se déroule sur le même calendrier avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1 sortie un vendredi après-midi par mois - 2 ateliers sur 2 jeudis après-midi par mois <p>Les temps d'atelier peuvent être plus nombreux selon le projet défini sur l'année.</p>
<p>Partenaires</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Conseil Départemental/ MDS de Poitiers pour l'orientation des personnes et l'animation du groupe - CCAS/ pôle RSA pour l'orientation des personnes
<p>Financements</p>	<ul style="list-style-type: none"> - 1000 euros Conseil Départemental dans le cadre du PDI - 1000 euros du service cohésion sociale de la ville de Poitiers
<p>Eléments d'évaluation</p>	<p>1) Bilan quantitatif : nombre de personnes, typologie 2) Bilan qualitatif :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Bilans individuels oraux à partir d'une grille d'entretien - Bilan collectif à partir d'un outil de positionnement <p>Les critères d'évaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Santé/bien être - Estime de soi - L'implication - Rompre l'isolement - Comportement social/intégration - Ouverture/participation

FICHE ACTION n° 19

Axe d'intervention :	Santé mentale
Thématique :	La réinsertion sociale des patients hospitalisés au Centre Hospitalier Henri Laborit.
Nom de l'action	Aide à l'insertion ou la réinsertion par le logement dans le quartier ou la Ville pour les patients hospitalisés.
Nom du porteur	Etat (DDCS) en co-animation avec la Ville
Priorité(s)	Construire un dispositif, des actions qui permettent aux patients de vivre au sein de la Cité dans un état d'équilibre.
Objectif(s)	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser l'insertion par le logement, le logement étant un élément d'ancrage dans une vie citoyenne et de stabilisation dans un parcours de prise en charge médicale. • Faciliter les liens entre les personnes, les professionnels sociaux et médico-sociaux et les bailleurs sociaux pour l'accession ou le maintien dans le logement. • Permettre aux personnes de pouvoir habiter leur logement et s'inscrire dans leur quartier de façon autonome. • Limiter le maintien en hospitalisation pour raisons non médicales (logement).
Public	Personnes hospitalisées au CHL pour lesquelles un projet de sortie est possible mais non réalisable faute d'accès à un logement autonome.
Contexte	<p>Cette thématique est inscrite dans le cadre du PDALPD.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un des freins de la réhabilitation psychosociale est la méconnaissance de la maladie mentale et les représentations de l'environnement. • Interruption du travail partenarial entre le CHL et les bailleurs sociaux. • 1/3 des patients hospitalisés et sortant médicalement n'ont pas de logement pérenne. • Maintien d'hospitalisation de certains patients faute de logement.
Description de l'action et objectif opérationnel	<ul style="list-style-type: none"> • Créer des temps de concertation formalisés par une convention entre le CHL, les bailleurs sociaux et la Collectivité. • Organiser des actions de sensibilisation sur la maladie mentale ou communiquer plus largement sur les actions déjà existantes • Poursuivre l'externalisation des actions réalisées par le CHL dans les quartiers. • Ces différentes actions visent à démystifier la maladie mentale et de favoriser l'intégration des personnes dans la vie du quartier.
Calendrier prévisionnel	Démarrage septembre 2013. Présence stagiaire inspectrice mandatée à ce titre par la DDCS
Partenaires	CHL, bailleurs sociaux, Ville de Poitiers, DDCS, partenaires hébergement Conseil Départemental, ARS
Financements	A définir
Eléments d'évaluation	Convention signée Sessions de sensibilisation ou de communication organisées Acteurs mobilisés

FICHE ACTION CLSM n°25

Axe d'intervention :	Santé Mentale
Thématique :	Conseil Local de Santé Mentale
Nom de l'action	Animation du Conseil Local de Santé Mentale
Nom du porteur	CCAS de Poitiers / CHL
Objectif(s)	<ol style="list-style-type: none"> 1. Organiser la concertation et la coordination des partenaires locaux 2. Porter une démarche locale d'amélioration des pratiques sur les questions de santé mentale et de psychiatrie à Poitiers 3. Promouvoir la qualité et la continuité des parcours de vie et de santé des citoyens de Poitiers
Public	Citoyens, usagers de la psychiatrie, aidants et professionnels des champs sanitaire, social, médico-social, institutionnel et associatif de Poitiers
Contexte	<p>Les préoccupations des usagers, des aidants, des élus et des professionnels de la psychiatrie de Poitiers, ont conduit les uns et les autres à juger nécessaire de travailler ensemble sur les questions relatives à la santé mentale, à l'accès aux soins psychiatriques et à l'intégration des malades dans la cité.</p> <p>Les élus de Poitiers, déjà très sensibilisés par les difficultés de santé mentale ont souhaité développer leur investissement dans ce champ. De même, l'hôpital psychiatrique s'est davantage tourné vers la cité. Tandis que les associations d'usagers et d'aidants ont demandé une plus grande participation au débat et aux décisions publiques sur ce sujet.</p> <p>La concertation engagée entre ces partenaires a conduit l'UNAFAM 86, le Centre Hospitalier Henri LABORIT ainsi que la Ville de Poitiers et son CCAS, avec le concours de l'Agence Régionale de Santé, à créer en 2016 le Conseil Local de Santé Mentale de Poitiers.</p>
Description de l'action et objectif opérationnel	<p><u>Animation des instances du CLSM</u> Préparation, organisation, suivi des réunions plénières et des comités de pilotage du CLSM.</p> <p><u>Coordination du CLSM</u> Assurer la dynamique de réseau et les liens continus entre les instances du CLSM, les travaux menés dans les groupes partenariaux et l'ensemble des partenaires du territoire impliqués sur les questions de santé mentale.</p> <p><u>Animation des groupes de travail thématiques</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Construire la progression des travaux dans les groupes - Préparer les séances de travail - Organiser et animer les réunions de travail - Rendre compte formellement de l'avancée des travaux aux partenaires et au comité de pilotage <p><u>Evaluation le CLSM</u> Mise en œuvre du système d'évaluation du CLSM</p>
Calendrier prévisionnel	<ul style="list-style-type: none"> - 1 Réunion plénière annuelle de l'ensemble des partenaires - 2 réunions annuelles du Comité de pilotage restreint - 3 à 4 réunions annuelles de chacun des groupes de travail thématiques - Veille et diffusion au réseau en continu

Partenaires	CH LABORIT, Immobilière Atlantique Aménagement, MDS POITIERS, Pôle Insertion UDAF 86, Ville de Poitiers et Grand Poitiers, ARGOS Vienne, Université Poitiers Médecine préventive, Itinéraire santé, UNAFAM 86, SAMSAH Mutualité française de la Vienne, ARS Nouvelle Aquitaine-Délégation Départementale Vienne , Au bonheur du GEM, GEM La Cordée, AOSIS, Département 86, DDCS, CDOM 86, PMI, Audacia, Croix Rouge, Dr Boissel, ADSEA, Police Nationale, SDIS86, SAMU, CHU, AFCCC, CIDFF, MLI, ATI86, COALLIA, AROSH, EKIDOM, CNL86, CLCV86, HABITAT86, Région Nouvelle Aquitaine, CPAM, DRJSCS, CAF, Préfecture de la Vienne, MSP des Couronneries, URPS médecins, Education Nationale, PJJ
Financements	CCAS, CHL
Eléments d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de partenaires du CLSM • Nombre de réunions annuelles des instances • Niveau de satisfaction des partenaires impliqués dans l'action • Nombre d'actions abouties et mises en œuvre annuellement

FICHE ACTION CLSM n°26

Axe d'intervention :	Santé Mentale
Thématique :	Conseil Local de Santé Mentale
Nom de l'action	Information et communication à visée de destigmatisation sur les questions de santé mentale
Nom du porteur	UNAFAM 86 / CCAS de Poitiers / CHL
Objectif(s)	<ol style="list-style-type: none"> 1. Lutter contre les discriminations des personnes atteintes de troubles psychiques et psychiatriques dans la société. 2. Favoriser les rencontres. 3. Communiquer positivement.
Public	Le Grand public et tous les types de professionnels de Poitiers
Contexte	<p>Les préoccupations des usagers, des aidants, des élus et des professionnels de la psychiatrie de Poitiers, ont conduit les uns et les autres à juger nécessaire de travailler ensemble sur les questions relatives à la santé mentale, à l'accès aux soins psychiatriques et à l'intégration des malades dans la cité. Pour cela, les partenaires locaux ont créé en 2016 le Conseil Local de Santé Mentale de Poitiers, à l'issue d'une phase de diagnostic et d'observations de terrain.</p> <p>L'une des mesures prévues dans les travaux du CLSM répond au besoin de destigmatisation, via des actions d'information et de communication.</p>
Description de l'action et objectif opérationnel	<p>Décliner une programmation locale des deux Semaines annuelle d'Information sur la Santé Mentale</p> <p>Les partenaires volontaires du territoire se sont constitués en groupe de travail au sein du CLSM sur le thème précité depuis septembre 2016. Le groupe co-construit et met en œuvre la programmation locale et partenariale annuelle des SISM qui a lieu au mois de mars chaque année. Les actions définies privilégient :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Des rencontres entre les usagers de la psychiatrie et le public - Des temps d'information et de débat - La diffusion de témoignages
Calendrier prévisionnel	2 semaines au mois de mars, chaque année
Partenaires	UDAF86, Centre Hospitalier Henri Laborit, Grand Poitiers, GEM La Cordée, Au Bonheur du GEM, EKIDOM, ARGOS 86, ARS Nouvelle Aquitaine-Délégation Départementale Vienne
Financements	CCAS, Ville de Poitiers, CHL, mises à disposition des professionnels parties prenantes par tous les partenaires
Eléments d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> • Nombres de personnes venues dans les évènements • Niveau de satisfaction des personnes venues aux actions (grand public et professionnels) • Nombre de partenaires • Nombre d'actions de la programmation annuelle

FICHE ACTION CLSM n°27

Axe d'intervention :	Santé Mentale
Thématique :	Conseil Local de Santé Mentale
Nom de l'action	Amélioration de la qualité et la continuité des parcours de vie et de santé des personnes atteintes de troubles psychiques et psychiatriques
Nom du porteur	UNAFAM 86 / CCAS de Poitiers / CHL
Objectif(s)	<ol style="list-style-type: none"> 1. Mettre en œuvre des actions locales concrètes pour améliorer localement la qualité et la continuité des parcours de vie et de santé des personnes atteintes de troubles psychiques et psychiatriques 2. Débattre, confronter nos idées sur les questions de qualité et de continuité des parcours 3. Partager les problématiques des habitants de Poitiers, atteints de troubles psychiques et psychiatriques
Public	Les personnes atteintes de troubles psychiques et psychiatriques
Contexte	<p>Les préoccupations des usagers, des aidants, des élus et des professionnels de la psychiatrie de Poitiers, ont conduit les uns et les autres à juger nécessaire de travailler ensemble sur les questions relatives à la santé mentale, à l'accès aux soins psychiatriques et à l'intégration des malades dans la cité. Pour cela, les partenaires locaux ont créé en 2016 le Conseil Local de Santé Mentale de Poitiers, à l'issue d'une phase de diagnostic et d'observations de terrain.</p> <p>L'une des mesures prévues dans les travaux du CLSM répond au besoin de prévenir les ruptures et favoriser l'entrée des personnes atteintes de troubles psychiques et psychiatriques dans des parcours de santé, notamment via une dynamique de réseau local pluriprofessionnel qui se connaît et se reconnaît mieux.</p>
Description de l'action et objectif opérationnel	<p><u>Dynamique de réseau</u> Lors des réunions des partenaires dans le groupe de travail, ces derniers sont invités à échanger sur les problématiques de rupture et de non adhésion des personnes qu'ils accompagnent sur le territoire de Poitiers. Des situations générales et spécifiques sont notamment présentées et analysées pour identifier les causes de rupture ou de non recours et pour rechercher collectivement les leviers d'amélioration.</p> <p><u>Evolution des outils et supports d'information</u> En octobre 2016, les partenaires se sont fixés comme premier chantier concret l'analyse des besoins du public et des professionnels en termes d'information et de compréhension locale des offres de services et d'accompagnement qui jalonnent le parcours de vie et de santé des personnes atteintes de troubles psychiques sur le territoire de Poitiers. Parallèlement à cette analyse des besoins, une analyse et une évaluation des outils et support d'information existants localement sera effectuée au cours de l'année 2017, puis des propositions d'évolution seront proposées par le groupe de travail.</p>
Calendrier prévisionnel	3 à 4 RDV annuels du groupe de travail

Partenaires	UNAFAM86, Mutualité Française 86, CHL, Pôle insertion UDAF86, AOSIS, Conseil Départemental PMI, DDCS, CCAS, SSU, Grand Poitiers, Itinéraire Santé, AUDACIA, La Croix Rouge, ADSEA, Police Nationale, SDIS86, CDOM86, ARS Nouvelle Aquitaine- Délégation Départementale Vienne, PJJ
Financements	CCAS, Ville de Poitiers, CHL
Eléments d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de partenaires impliqués dans le groupe • Nombre de réunions annuelles du groupe de travail / Réseau • Niveau de satisfaction des partenaires impliqués dans l'action • Nombre d'actions abouties annuellement

FICHE ACTION CLSM n°28

Axe d'intervention :	Santé Mentale
Thématique :	Conseil Local de Santé Mentale
Nom de l'action	Création d'une cellule locale d'aide à la résolution des situations psychosociales complexes
Nom du porteur	UNAFAM 86 / CCAS de Poitiers / CHL
Objectif(s)	Résoudre de manière partenariale les situations psychosociales complexes de personnes sur le territoire de Poitiers.
Public	Personnes en situation psychosociale complexe
Contexte	<p>Les préoccupations des usagers, des aidants, des élus et des professionnels de la psychiatrie de Poitiers, ont conduit les uns et les autres à juger nécessaire de travailler ensemble sur les questions relatives à la santé mentale, à l'accès aux soins psychiatriques et à l'intégration des malades dans la cité. Pour cela, les partenaires locaux ont créé en 2016 le Conseil Local de Santé Mentale de Poitiers, à l'issue d'une phase de diagnostic et d'observations de terrain.</p> <p>L'une des mesures prévues dans les travaux du CLSM répond au besoin de favoriser localement la concertation et la coordination intersectorielle et interprofessionnelle pour garantir la prise en charge médico-psycho-sociale coordonnée et la continuité du parcours de vie des personnes en situation psychosociale complexe conjoncturelle. Il s'agit de la création d'une cellule de situations complexes.</p>
Description de l'action et objectif opérationnel	<p>Au cours de l'année 2016-2017, les partenaires impliqués dans un groupe de travail vont construire une proposition de cellule locale et partenariale d'aide à la résolution des situations psychosociales complexes.</p> <p>Après avoir analysé les besoins du territoire en termes de coordination partenariale, pour ces situations, les partenaires du groupe vont établir une charte définissant la mission, les objectifs, le cadre éthique et le fonctionnement de la future cellule locale de situations complexes.</p> <p>Les deux premières rencontres seront consacrées à la découverte de ce type de cellules grâce aux retours d'expérience d'autres villes. Ensuite les membres construiront une proposition d'architecture de la charte. Et enfin, le groupe rédigera une proposition de charte de fonctionnement rédigée et soumise à la validation du comité de pilotage du CLSM.</p>
Calendrier prévisionnel	3 à 4 RDV entre septembre 2016 et juin 2017
Partenaires	UNAFAM 86, MDS Poitiers (Conseil Départemental), CHL, Grand Poitiers, Pôle insertion UDAF 86, SSU, Itinéraire Santé, Mutualité Française 86, DDCS, CDOM 86, EKIDOM, ARGOS 86, AUDACIA, Croix Rouge Française, Dr Boissel, SDIS86, SAMU, Police Nationale, CCAS, PJJ, ARS Nouvelle Aquitaine- Délégation Départementale Vienne
Financements	CCAS, Ville de Poitiers, CHL
Éléments d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> • Niveau d'aboutissement du projet • Nombre de partenaires impliqués dans le groupe • Nombre de réunions annuelles du groupe de travail • Niveau de satisfaction des partenaires impliqués dans l'action

FICHE ACTION n°21

Axe d'intervention :	Vieillesse et handicap
Thématique :	Accompagnement des personnes âgées
Nom de l'action	Transport accompagné
Nom du porteur	CCAS service Personnes Agées et Personnes Handicapées
Priorité(s)	Prévention de l'autonomie Lutter contre l'isolement des personnes âgées Maintien dans la vie sociale Leur permettre une socialisation et la fréquentation de lieux publics
Objectif(s)	Accompagner les personnes âgées en établissement ou à domicile dans des sorties dont elles ont le choix (rendez-vous médicaux, cinéma, aller faire des courses, aller au cimetière, réaliser des démarches administratives...etc.)
Public	Personnes âgées à domicile bénéficiaires des services d'aide et de soins à domicile du CCAS Personnes âgées en établissements EHPA et EHPAD gérés par le service PA/PH du CCAS Personnes ayant une appréhension à se déplacer seules ou à utiliser les transports en commun
Contexte	En 2013, le CCAS de Poitiers a souhaité répondre favorablement à un besoin exprimé en matière de transport accompagné par certains usagers du service PA/PH et ainsi compléter la palette de service offerte pour les bénéficiaires. Cette démarche s'inscrit dans le cadre de l'amélioration de la qualité de vie des personnes âgées accueillies en établissement et accompagnées à domicile et elle permet de rompre l'isolement et d'agir sur la prévention de l'autonomie.
Description de l'action et objectif opérationnel	L'accompagnement prodigué dans ce cadre permet de nouveau d'envisager des activités à l'extérieur. La particularité de ce service est que l'accompagnement de la personne âgée se fait dès le départ de l'intervention jusqu'à la fin de l'intervention. Pour exemple, si la personne souhaite réaliser des courses c'est avec l'accompagnatrice que les courses sont réalisées. Si elle a un rendez-vous médical la personne est accompagnée jusque dans la salle d'attente et l'accompagnatrice l'attend pour ensuite raccompagner la personne âgée à son domicile. Cet accompagnement permet à la personne le maintien dans la vie sociale, d'une part dans le lien constitué avec la personne qui l'accompagne et ensuite dans le maintien d'activités qu'elle peut continuer à réaliser. Cette activité n'est donc pas un simple transport mais un transport accompagné. Les interventions sont réalisées selon une amplitude horaire de 8h à 18h. Comme pour tous les services dispensés par le service PA/PH un agent se rend au domicile de la personne demandeuse d'utiliser le service et il réalise une évaluation. Il explique le fonctionnement du service et fait signer à l'utilisateur un contrat d'engagement. Une aide à domicile en reclassement professionnel formée aux gestes de

	<p>premier secours et qui au cours de ses années d'activité a acquis une grande connaissance de la personne âgée assure la conduite du véhicule type Berlingot.</p> <p>Afin d'assurer la montée en charge de ce service et de répondre encore plus aux demandes, un deuxième véhicule et une deuxième aide à domicile en reclassement professionnel vont désormais assurer ce service. Il s'agit en revanche d'acquérir un véhicule plus grand type 9 places.</p> <p>En effet, depuis l'ouverture de l'accueil de jour « le relais des sens » à la résidence René Crozet, les personnes fréquentant ce lieu ont besoin d'être véhiculées le matin et le soir. Le transport accompagné peut répondre à ce besoin en début de journée et en fin de journée et le deuxième véhicule pourra en dehors de ces temps-là être utilisé pour répondre aux demandes des personnes âgées à domicile ou en établissement.</p> <p>Ce service satisfait pleinement les personnes âgées et elles sont demandeuses de créneaux supplémentaires.</p>
Calendrier prévisionnel	2015 : achat d'un deuxième véhicule et reclassement professionnel d'un deuxième agent.
Partenaires	Fondation Bruneau
Financements	Participation Fondation Bruneau CCAS de Poitiers
Eléments d'évaluation	Nombre de personnes âgées utilisatrices Nombre d'aller-retour dans le cadre de l'accueil de jour

FICHE ACTION n°22

Axe d'intervention :	Handicap - vieillissement
Thématique :	Cohabitation intergénérationnelle

Nom de l'action	Equip'Âges – Cohabitation intergénérationnelle
Nom du porteur	Le Local
Priorité(s)	Favoriser le soutien / maintien des personnes âgées au domicile et rompre l'isolement Consolider le lien intergénérationnel et permettre l'accès au logement des jeunes.
Objectif(s)	<p>Le projet de cohabitation intergénérationnelle a pour objectif de permettre à toutes les générations de cohabiter ensemble dans un même logement. A travers ce projet, Equip'Âges, souhaite valoriser des principes inhérents à toute société : la solidarité, l'échange, la tolérance, le respect, le civisme, l'accueil.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Permettre de rompre de l'isolement, - Prévenir la solitude affective et relationnelle, - Favoriser le lien ou le rapprochement entre les générations, - Intéresser des personnes seules à l'hébergement de jeunes de 16 à 30 ans, - Permettre à des jeunes d'avoir un engagement solidaire et citoyen auprès d'une personne, d'une famille ou d'une autre génération.
Public	Les Jeunes de 16 à 30 ans en recherche de logement. Les personnes souhaitant s'impliquer dans une cohabitation intergénérationnelle.
Contexte	<p>Depuis début 2012, le Local développe, dans le cadre de son Service Habitat Jeune, un Service logement jeunes sur le territoire du Grand Poitiers et l'Ouest du département (cf. carte). Le Service logement jeunes vise à faciliter l'accès au logement autonome des jeunes de 16 à 30 ans, dans un parcours sécurisé, à la fois pour le jeune mais aussi pour le bailleur, privé ou public. L'objectif du Service logement jeunes est d'accueillir, d'informer, d'orienter et d'accompagner de manière individuelle ou collective, les jeunes et les bailleurs.</p> <p><u>La mission Intergénérationnelle du Local :</u> Le projet Intergénérationnel du Local ne s'entend pas comme une action ciblée vers une tranche d'âge particulière (ex : vers les personnes âgées), mais bien au contraire comme un projet transversal entre les âges, et concernant tous les liens entre générations. Dans le cadre d'une dynamique de territoire, de mutualisation et d'efficience des moyens, un rapprochement logique s'est effectué, autour d'un projet commun de cohabitation intergénérationnelle, dans une dynamique collective de projet.</p>

<p>Description de l'action et objectif opérationnel</p>	<p>Deux conseillers au Local suivent la cohabitation tout au long de son parcours :</p> <p><u>Accompagnement à la création du binôme</u> :</p> <p>Les conseillers habitat valident le logement de l'accueillant, au cas contraire ils proposent l'amélioration de l'habitat. Les conseillers habitat, après validation du logement, organisent un entretien individuel avec les personnes composant le futur binôme, afin d'établir les motivations et centres d'intérêts des volontaires. Suite à cette rencontre, les conseillers habitat planifient une rencontre du futur binôme au domicile de l'accueillant pour valider ou non l'entente et l'adéquation entre les deux volontaires. Enfin La commission et les conseillers habitat valident le binôme. A l'issue de ce temps, chacun rencontre un conseiller habitat pour donner ou non son accord sur la constitution du binôme.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dans le cas négatif, le procédé recommence avec de nouveaux volontaires pour recomposer un binôme. - Dans le cas positif, les conseillers habitat organisent une seconde rencontre au domicile de l'accueillant au cours de laquelle le contrat est signé. <p><u>Suivi de la cohabitation</u> :</p> <p>Les conseillers habitat assurent le suivi du binôme tout au long de leur cohabitation et sont à leur écoute. Pour ce faire, un accompagnement régulier des binômes est mis en place dès le début de la cohabitation afin de rassurer les volontaires et d'éviter que de petits problèmes du quotidien puissent dégrader les relations (une rencontre par trimestre, sauf médiation locative particulière).</p> <p><u>Fin de la cohabitation</u> :</p> <p>Au terme de la cohabitation, les conseillers habitat réalisent un bilan de la cohabitation issue d'entretiens individuels avec l'accueillant et l'accueilli. Ils permettent de mettre en avant les points forts, mais aussi les aspects de la cohabitation intergénérationnelle à améliorer. En cas de litige entre les cohabitants, les conseillers habitat envisagent la séparation du binôme.</p>
<p>Calendrier prévisionnel</p>	<p>Mettre en place 10 binômes pour l'année 2015.</p>
<p>Partenaires</p>	<ul style="list-style-type: none"> - L'agence des temps de Grand Poitiers, - Le Centre d'information des droits des femmes et des familles, - Le réseau gérontologique ville-hôpital de Grand Poitiers, - La Ville de Poitiers et Grand Poitiers, - Le Conseil Départemental, - L'Etat, - Le Conseil régional, - Les Communes et Communautés de communes des territoires d'intervention, - L'ADIL, - Les associations repérées sur le territoire en pertinence avec le projet, - Les bailleurs sociaux (SIPEA, LOGIPARC, Habitat 86), - SAHLM de Poitiers - Le CRIJ, - La mission locale d'insertion
<p>Financements</p>	<p>Ville de Poitiers, fondations, (ars en attente)</p>
<p>Eléments d'évaluation</p>	<p>Nombre de binômes formés</p>

FICHE ACTION n°23

Axe d'intervention :	Vieillesse et handicap
Thématique :	Isolement des personnes âgées

Nom de l'action	Coopération Infra départementale MONALISA
Nom des porteurs	Itinéraire Santé (CLIC, Réseau Gérontologique et MAIA Nord Vienne) CCAS de Poitiers.
Priorité(s)	Coopérer autour de la Lutte contre l'isolement ou le sentiment d'isolement des personnes âgées.
Objectif(s)	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser le maintien de l'autonomie des personnes âgées à Poitiers/Grand Poitiers • Créer une dynamique partenariale • donner une lisibilité à la lutte contre l'isolement ou le sentiment d'isolement des personnes âgées sur Poitiers et Grand Poitiers
Public	Personnes âgées de plus de 60 ans isolées ou ressentant un sentiment d'isolement habitant Poitiers et Grand Poitiers <i>Ouverture à des personnes de moins de 60 ans en situation de maladie chronique ou de handicap dans les mêmes conditions d'isolement ou de sentiment d'isolement.</i>
Contexte	<p>En France, 1.5 million de personnes âgées sont en situation d'isolement relationnel.</p> <p>Chacun fait le constat que l'isolement et la solitude sont des facteurs majeurs d'accélération de la perte d'autonomie et de risque de maltraitance, qu'il y a convergence entre rupture sociale et inégalité sociale.</p> <p>La population des personnes âgées en situation d'isolement relationnel est composée pour un quart (23 %) de personnes âgées de plus de 75 ans, soit environ un million deux de personnes. La situation des plus de 75 ans est préoccupante : entre 2010 et 2013, leur isolement a progressé de 8 points, passant de 16 % à 24 %.</p> <p>Poitiers compte 6212 personnes de plus de 75 ans vivant à domicile ; parmi elles, 48.9% sont seules (Insee RP 2011). Pour Grand Poitiers, ce sont 9639 personnes de plus de 75 ans qui vivent à domicile dont 44.2%% sont seules.</p> <p>La prise en charge de la dépendance des personnes âgées sera d'autant plus facilitée qu'elle aura pu être préparée par une politique du vieillissement développant le mélange des générations et leur entraide. Ainsi, il convient de valoriser le rôle et les compétences des seniors. Cette valorisation peut prendre différentes formes, comme la mobilisation des seniors dans les réseaux associatifs ou les actions de bénévolat, le développement des actions intergénérationnelles, aux besoins et usages des personnes âgées. De même, pour les personnes ne pouvant plus se déplacer et restant cloîtrées dans leur logement, les visites de courtoisie représentent le dernier lien social avec celui des aides à domicile.</p> <p>Toutes ces actions permettent à la personne de conserver une bonne estime de soi, en restant engagée dans la société, de lutter contre l'isolement et la solitude et finalement, le plus important, de conserver le contrôle sur sa vie.</p> <p>La dynamique MONALISA, lancée par les pouvoirs publics en 2013 préconise un décloisonnement des initiatives au niveau intergénérationnel, inter partenarial, pour mailler le territoire et faire de la lutte contre l'isolement des personnes âgées un objectif prioritaire inscrit à l'article 8 de la loi relative à l'adaptation de la société au vieillissement.</p> <p>En mai 2015, la coopération Départementale MONALISA a été installée avec</p>

	pour valeurs fondamentales l'interconnaissance, la volonté de travailler ensemble dans une démarche constructive, la communication et la mutualisation.
Description de l'action et objectifs opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> • Apporter une meilleure réponse et une meilleure lisibilité à la problématique de l'isolement des âgés sur Poitiers et Grand Poitiers. Outils : intégration du volet lutte contre l'isolement social des personnes âgées dans le référentiel de missions MAIA • Communiquer de façon globale sur la dynamique de la lutte contre l'isolement sur Grand Poitiers : <ul style="list-style-type: none"> - Recensement des actions, - Supports de communication, - Recrutement des bénévoles. <p>Outils : Animation des réunions entre les réseaux de bénévoles existants et les porteurs d'initiatives.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mutualiser des formations de bénévoles: formation socle et besoins spécifiques des bénévoles. • Organiser une rencontre annuelle sur le Grand Poitiers de tous les acteurs et partenaires mobilisés ou sensibilisés à cette thématique.
Calendrier prévisionnel	Action débutée en 2014 et s'inscrivant dans la durée
Partenaires	Associations de lutte contre l'isolement social (Fondation Pompidou, Bien vieillir aux trois cités, Cord'âges, Fondation Saint Vincent de Paul...) CIF-SP Mutualité Française Vienne Maisons de quartier et Centre socio-culturels Caisses de retraite
Financements	ARS Conseil Départemental MONALISA (formation) Porteur et partenaires valorisent du temps pour participer à cette coopération
Eléments d'évaluation	Nombre et qualité des partenaires investis Nombre d'actions réalisées / prévues Nombre d'outils de communication crée Nombre de personnes âgées repérées et touchées Taux de satisfaction des personnes âgées et des partenaires